



CHÂTEAU D'EAU  
Erigé en 1954

© 2013 Sardieu





SARDIEU 2013	1	<p><b>Bulletin communal 2013, n° 31</b></p> <p>Publication annuelle. Tirage : 500 exemplaires.          Directeur de publication : Raymond ROUX, maire.          Coordonnateurs : Jacques BERGER, adjoint, André BARATIER-BUISSON et Thierry LAMY, commission communication.          Crédit photo : Thierry LAMY</p> <p>Infographie, mise en page et réalisation :          Association AVM FORMATION (Gillonny).  <a href="http://www.avmformation.info">http://www.avmformation.info</a></p> <p>Imprimerie ROCHAT (La Côte St André).</p> <p>Le bulletin communal est distribué gratuitement à toutes les familles résidant à Sardieu.</p> <p><b>Statistiques de fréquentation du site internet : <a href="http://www.sardieu.info">http://www.sardieu.info</a></b></p> <p>Total des visiteurs en 2012 = 22 128 visites</p> <p>Moyenne mensuelle : 1 844 visites/mois</p> <p>Disponible 24h/24 et 7j/7 <a href="http://www.sardieu.info">www.sardieu.info</a></p> <p>Les comptes rendus des conseils municipaux, les publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le calendrier des manifestations culturelles et sportives, le bulletin communal 2013, les petites annonces et les infos de la mairie, des associations et des entreprises de Sardieu.</p> <p><b>Correspondant local de presse</b></p> <p>Le correspondant local de presse du quotidien «le Dauphiné Libéré» est à votre disposition sur la commune de Sardieu.</p> <p>Associations, particuliers, sociétés, si vous souhaitez faire publier un article de presse vous pouvez contacter :</p> <p><b>M. Thierry Lamy</b>          94, chemin de la Combe          38260 SARDIEU          Tél. : 04 74 20 40 17          Mobile : 06 22 51 55 37          E-mail : <a href="mailto:sardieu.dl@live.fr">sardieu.dl@live.fr</a></p>
2012 EN IMAGES	2	
SOMMAIRE SARDIEU.INFO	3	
MOT DU MAIRE	4	
ACCUEIL MAIRIE	5	
SALLE POLYVALENTE	6	
ENTRETIEN COMMUNAL	7	
BUDGET 2012	8 - 9	
BILAN DE LA TRAVERSE	10 - 13	
EQUIPE MUNICIPALE	14	
ZONE DE LOISIRS	15	
GUIDE PRATIQUE	16 - 17	
ANIMATIONS EN 2013	18 - 19	
C.A.S.	20 - 21	
C.C.A.S.	22 - 23	
BIBLIOTHEQUE	24 - 25	
ECOLE DE SARDIEU	26 - 27	
CANTINE ET GARDERIE	28 - 30	
LISTE DES ASSOCIATIONS	31	
A.C.C.A.	32 - 34	
A.D.M.R.	35	
AMICALE BOULES	36 - 37	
BLES D'OR	38 - 39	
EVEIL DE SARDIEU	40	
GYMNASTIQUE	41	
TWIRLING SPORT	42 - 43	
SOU DES ECOLES	44	
UNION PAROISSIALE	45	
U.M.A.C.	46 - 47	
INFORMATIONS DIVERSES	48 - 53	
PAGES D'HISTOIRE LA VIE SOCIALE	54 - 74	
SARDIEU EN IMAGES	75	
AFFICHE FOIRE DE PRINTEMPS	76	



**A l'aube de cette année 2013, je vous présente mes meilleurs vœux, des vœux de bonne santé, des vœux de réussite pour tous vos projets personnels ou professionnels.**

On nous annonce un contexte économique difficile, je souhaite à tous de ne pas céder au découragement et de trouver la force de relever ce défi en se réfugiant dans des valeurs sûres telles que la famille, le travail, la solidarité.

2013 sera l'**année du recensement** obligatoire de la population qui s'effectue tous les cinq ans. La collecte des informations aura lieu entre le 17 janvier et le 16 février. Ce recensement porte sur l'ensemble des logements et de leur population. Deux agents recenseurs ont été désignés. Je vous remercie par avance pour votre concours à cette opération.



Les **travaux d'aménagements de voirie et de sécurité** entrepris dans notre village sont terminés, ils ont été inaugurés le 23 juin 2012 en présence de nombreuses personnalités et d'une importante population.

Vous avez été nombreux à nous féliciter, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, je vous en remercie.

Vous trouverez en page intérieure le bilan financier de cette opération.

Malgré l'important volume de travaux réalisé, le financement de cette opération ne nécessitera pas d'augmentation d'impôt supplémentaire auprès du contribuable.

Notre volonté est de continuer de sécuriser l'ensemble de notre voirie communale en limitant la vitesse de ceux qui l'utilisent, cela passera par l'implantation d'une nouvelle signalisation et de nouveaux aménagements adaptés à chaque situation. Tout cela se réalisera en fonction de notre budget qui doit rester maîtrisé.

La réalisation du **plan local d'urbanisme** (P.L.U.) sera lancée dans les prochains mois, la durée moyenne de réalisation d'un P.L.U. est de trois années. Une importante concertation locale aura lieu.

Bonne année 2013

Raymond ROUX.



## Le secrétariat de mairie est ouvert au public

du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

☎ : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81

E-mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous et assure une permanence en mairie tous les premiers vendredis du mois de 14 h à 16 h.



## TARIFS PHOTOCOPIES & FAX au 1er janvier 2013

### PHOTOCOPIES

A4 noir et blanc recto	0,20 €
recto verso	0,30 €
A4 couleur recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 noir et blanc recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 couleur recto	0,80 €
recto verso	1,20 €

### EXTRAITS DU CADASTRE

Relevé de propriété	0,20 €
Plan A4 noir et blanc	0,20 €
couleur	0,40 €
A3 noir et blanc	0,40 €
couleur	0,80 €

### ENVOI DE FAX

La page	0,50 €
---------	--------



## DEFIBRILLATEUR

### Appareil à la disposition de tous

Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

La liste des défibrillateurs du canton est disponible sur le site internet de sardieu :

<http://sardieu.info/fr/mairie/defibrillateur.htm>

Cette liste a été publiée dans les bulletins communaux 2010 et 2011.



## LUOTHEQUE

### La ludothèque sera présente à Sardieu en 2013.

Un temps de jeu GRATUIT pour TOUS, adultes et enfants !

Vendredi 22 février 2013 de 15 à 18h et vendredi 26 avril 2013 de 15h à 18h.

Des dates seront prévues après le mois de juillet 2013.

[ludothèque@cc-bievre-liers.fr](mailto:ludothèque@cc-bievre-liers.fr)

# ÉTAT CIVIL du 1er janvier 2012 au 15 décembre 2012



**NAISSANCES 2012** 19 naissances

**MARIAGES 2012** 3 mariages

**DECES 2012** 7 décès



La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes ou des familles.

## TARIFS AU 01/01/2012

Particulier :	la journée	150 €
Commercial :	la journée	250 €
Cauton risques locatifs :		350 €
Cauton nettoyage :		60 €
Location jeune de 18 à 22 ans :	75 € la journée (limité à une fois)	
Association de SARDIEU :		GRATUIT



## REGLEMENT

ARTICLE 1 : la salle polyvalente sera louée uniquement à des personnes de SARDIEU, sauf à titre commercial.

ARTICLE 2 : la salle polyvalente sera louée à la journée de 8 h à 8 h le lendemain matin.

ARTICLE 3 : L'état des lieux se fera à 8 h le matin avec remise des clefs et le lendemain matin à 8 h avec récupération des clefs.

ARTICLE 4 : Les locaux devront être rendus à l'horaire indiqué, après balayage, lavage et rangement.

ARTICLE 5 : Le locataire devra fournir une attestation d'assurance couvrant les risques incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile ainsi que tous risques locatifs.

ARTICLE 6 : Le présent règlement s'applique à tout utilisateur de la salle polyvalente, particulier, commercial ou association.

## CONSIGNES DE SECURITE

L'utilisateur tiendra les **portes déverrouillées et libres d'accès** pendant l'utilisation de la salle.

L'utilisateur repèrera l'emplacement des **extincteurs et de l'alarme** en début d'utilisation de la salle polyvalente.



**Nouveau point de collecte pour des vêtements, du linge de maison, des chaussures liées par paires et de la maroquinerie.**

Installé à coté des points «propres» existants (apports volontaires : objets en verre, papiers, emballages) derrière l'église, **place du souvenir**.

[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org) ou par téléphone au 04 76 59 35 51

**Conventions de déneigement.** Comme annoncé l'année dernière, les particuliers peuvent signer une convention avec la municipalité pour que soient déneigées des parties privées (chemin d'accès). Ceci est en fonction de l'accessibilité par l'engin de déneigement et la largeur de la lame. Le conseil municipal a fixé la somme forfaitaire à 30 € par tranche de demi-heure. **Se renseigner en mairie.**

**Elagage.** La municipalité a confié à l'entreprise GABILLON de Pommier de Beaurepaire les travaux d'élagage. Elagage dans le lit du Poinpon, pour faciliter l'écoulement de l'eau en supprimant les branches basses et les arbres couchés entre les berges. L'élagage externe des berges a aussi été effectué. Elagage le long des chemins communaux et d'exploitation. Elagage des haies privées donnant sur le domaine public. Ces travaux sont normalement de la responsabilité et à la charge des riverains. **Pour l'heure, cet élagage est pris en charge par la municipalité.**

**Ambroisie.** En cette année 2012, la municipalité a employé les grands moyens pour éradiquer la prolifération de l'ambroisie sur la commune. Louant les services d'une entreprise d'élagage, trois tracteurs équipés de faucheuse ont arpenté les chemins pour essayer d'éviter la dispersion des pollens. Le maire Raymond Roux tenait à préciser que l'action mise en œuvre sur la commune est peu de chose par rapport au fléau de cette plante urticante et que chacun devrait mettre de la volonté à l'éradiquer.



**Lutter contre l'ambroisie :** l'ambroisie pose un réel problème de santé publique entraînant conjonctivites, asthmes, rhinites, eczéma ou urticaire. La solution la plus efficace et la plus répandue pour lutter contre la plante est le fauchage en août avant que le pollen ne soit libéré. L'ambroisie ne supportant pas la concurrence des autres plantes, une autre solution consiste à l'empêcher de germer en semant les terrains de trèfle, de luzerne ou gazon. Il ne faut pas oublier que chacun a des devoirs pour éviter la prolifération de l'ambroisie : chaque propriétaire, locataire ou gestionnaire doit arracher la plante sur le terrain dont il a la responsabilité.

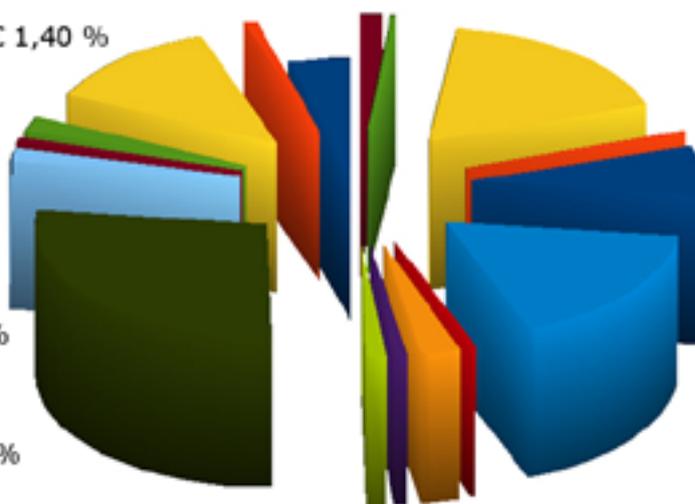
**Les symptômes de l'allergie :** comme le traditionnel rhume des foins qui apparaît en mai-juin, les allergies au pollen d'ambroisie provoquent divers troubles : la rhinite (éternuements, nez qui coule), la conjonctivite (démangeaisons des yeux), la trachéite (toux sèche), l'asthme, ou des atteintes cutanées type urticaire ou eczéma. Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.

**Respect des chemins et de leurs banquettes.** La commune entretient des voies communales et des chemins d'exploitation. Les premières ont une emprise de 6 à 6,5 mètres de large, y compris les deux banquettes latérales de 0,50 m à 1 m chacune. Ces voies sont goudronnées. Les banquettes sont enherbées. Les seconds ont une emprise de 5 mètres de large, y compris les deux banquettes latérales de 0,50 m chacune. Ces chemins sont empierrés sur la totalité de leur largeur. Ces banquettes font partie du domaine public.

Il est demandé aux propriétaires et exploitants riverains de respecter cette bande enherbée qui est essentielle pour la stabilité de la chaussée (partie goudronnée ou empierrée).

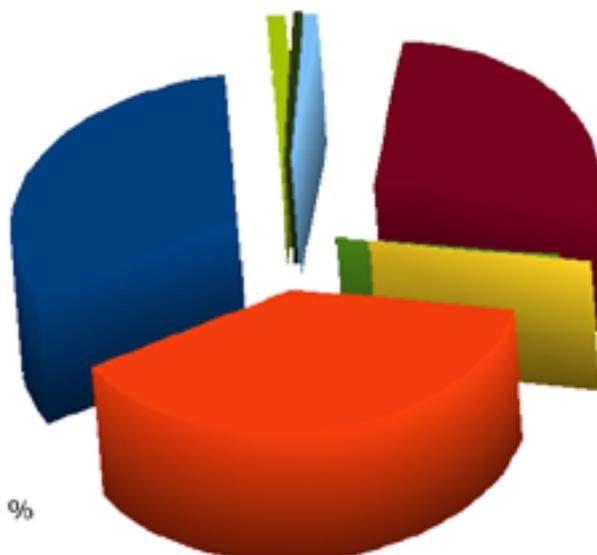
- Travaux de voiries 47 855 € 4,33 %
- Terrains de voiries 10 600 € 0,96 %
- Matériel et outillage technique 140 000 € 12,66 %
- Accessibilité aux bâtiments publics 25 000 € 2,26 %
- P.L.U. (frais de documents) 10 000 € 0,90 %
- Equipement du cimetière 20 000 € 1,81 %
- Aménagement traverse du village 302 746 € 27,38 %
- Traverse de Sardieu (compte de tiers) 15 504 € 1,40 %
- Modification du POS 10 099 € 0,91 %
- Bâtiments scolaires 30 000 € 2,71 %
- Travaux église 5 000 € 0,45 %
- Opérations financières 190 349 € 17,21 %
- Opérations non individualisées 78 177 € 7,07 %
- Opérations patrimoniales 3 000 € 0,27 %
- Emprunts et dettes assimilés 195 645 € 17,69 %
- Numérotation des maisons 5 000 € 0,45 %
- Défense incendie 16 942 € 1,53 %

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 105 917 €



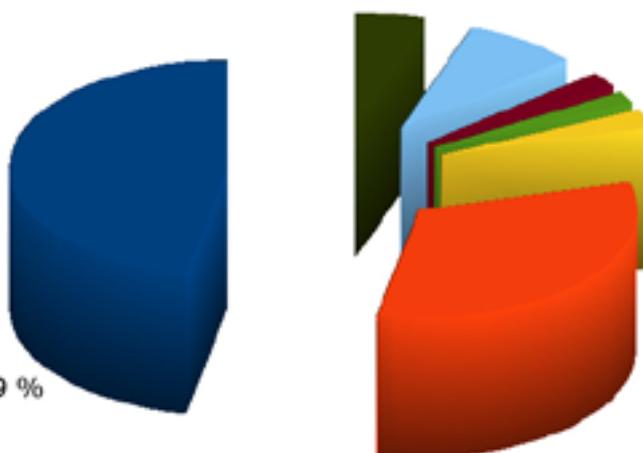
## RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 105 917 €

- Emprunts et dettes assimilés 355 225 € 32,12 %
- Dotations 425 625 € 38,49 %
- Opérations financières 400 € 0,04 %
- Défense incendie 3 700 € 0,33 %
- Aménagement traverse 289 503 € 26,18 %
- Opérations d'ordre 12 960 € 1,17 %
- Opérations patrimoniales 3 000 € 0,27 %
- Traverse de Sardieu (compte de tiers) 15 504 € 1,40 %



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 551 785 €

- Charges à Caractère général 258 890 € 46,92 %
- Charges de Personnel 178 000 € 32,26 %
- Atténuations de Produits 15 100 € 2,74 %
- Dépenses imprévues 10 000 € 1,81 %
- Dotation aux amortissements 12 960 € 2,35 %
- Autres charges de gestion courante 47 935 € 8,69 %
- Charges financières 28 900 € 5,24 %



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 551 785 €

- Excédents antérieurs reportés 118 829 € 21,54 %
- Atténuations de charges 10 000 € 1,81 %
- Produits des services des domaines 12 300 € 2,23 %
- Impôts et Taxes 182 325 € 33,04 %
- Dotations et Participations 213 331 € 38,66 %
- Autres produits de gestion courante 15 000 € 2,72 %



***Tous les détails du budget communal (investissement, fonctionnement, recettes, dépenses) sont disponibles en mairie et ouverts à tous.***

## TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE ET DE SECURITE



### *Bon usage à tous !*

Les travaux d'aménagement de voirie et de sécurité réalisés sur notre commune ont été inaugurés le **samedi 23 juin 2012** par de nombreuses personnalités en présence d'une grande mobilisation de la population prouvant combien ces équipements étaient attendus par tous.



Cet ouvrage restera un symbole fort de la municipalité permettant aux habitants de partager cet espace entre les différents utilisateurs en toute sécurité.

Nous remercions tous les intervenants qui, de près ou de loin, ont participé à cette réalisation, nous leur faisons part des félicitations d'une grande majorité de la population et de notre très grande satisfaction.



NOUS VOUS  
PRESENTONS  
LE BILAN  
FINANCIER  
DE CETTE OPERATION.

*N'hésitez pas à  
nous contacter pour  
tous renseignements  
complémentaires.*

La municipalité.

## BILAN FINANCIER GLOBAL H.T. DE L'OPERATION

Marché de Maîtrise d'œuvre (ALP'ETUDES)	198 452.37 €
Marché Mission SPS (CHARRIER Yannick)	6 840.00 €
Marché Lot N°1 Terrassement / Voirie / Aménagement de sécurité (SCREG / GACHET)	1 534 325.99 €
Marché Lot N°2 Eclairage Public (NETWORK SERVICE)	174 835.23 €
Marché Lot N°3 Réseaux Humides (GACHET / GIROUD GARAMPON)	946 057.86 €
Marché Lot N°4 Espaces Verts / Mobilier Urbain (LAQUET)	210 376.54 €
SEDI Electricité / Télécommunication	449 013.00 €
Annonces AFFICHES / JO	3 138.38 €
Panneaux Signalisation	1 662.42 €
Poteaux Incendie	8 328.31 €
WC Public	5 892.00 €
Eaux Pluviales RIVOIRE / COURTY	182 404.65 €
Acquisition de Terrains :	
- Achat	57 551.35 €
- Notaire	7 459.97 €
- Géomètre	3 097.00 €
Indemnité Commerce	8 920.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 798 355.07 €</b>

## SUBVENTIONS – PARTICIPATIONS GLOBALES

Conseil Général (participation Maître d'ouvrage)	950 000.00 €
Conseil Général 1 <sup>er</sup> Tranche	40 000.00 €
Conseil Général 2 <sup>ème</sup> Tranche	40 000.00 €
DGE 1 <sup>er</sup> Tranche	88 720.00 €
DETR 2 <sup>ème</sup> Tranche	82 025.00 €
SEDI Eclairage Public 1 <sup>ère</sup> Tranche	21 400.00 €
SEDI Eclairage Public 2 <sup>ème</sup> Tranche	21 400.00 €
SICTOM	1 500 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 743 545.00 €</b>



## PLAN DE FINANCEMENT H.T. DES TRAVAUX COMPETENCE COMMUNE DE SARDIEU

DEPENSES	
Marché de Maîtrise d'œuvre (ALP'ETUDES)	155 725.62 €
Marché Mission SPS (CHARRIER Yannick)	5 367.34 €
Marché Lot N°1 Terrassement / Voirie / Aménagement de sécurité (SCREG / GACHET)	584 325.99 €
Marché Lot N°2 Eclairage Public (NETWORK SERVICE)	174 835.23 €
Marché Lot N°3 Réseaux Humides (GACHET / GIROUD GARAMPON) Eaux Pluviales	370 976.60 €
Marché Lot N°4 Espaces Verts / Mobilier Urbain (LAQUET)	210 376.54 €
Participation SEDI (Réseaux électricité – Télécommunication)	449 013.00 €
Annonces AFFICHES / JO	2 462.72 €
Panneaux Signalisation	1 662.42 €
Poteaux Incendie	21 861.45 €
WC Public	5 892.00 €
Eaux Pluviales RIVOIRE / COURTY	182 404.65 €
Acquisition de Terrains :	
- Achat	57 551.35 €
- Notaire	7 459.97 €
- Géomètre	3 097.00 €
Indemnité Commerce	8 920.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 241 931.88 €</b>



**PART DE  
FINANCEMENT  
DE  
LA COMMUNE  
DE SARDIEU  
POUR  
LES TRAVAUX  
RELEVANT  
DE SA  
COMPETENCE**

**= 20 %**

RECETTES	
Subvention Conseil Général 1 <sup>ère</sup> Tranche	40 000.00 €
Subvention Conseil Général 2 <sup>ème</sup> Tranche	40 000.00 €
Subvention DGE 1 <sup>er</sup> Tranche	88 720.00 €
Subvention DETR 2 <sup>ème</sup> Tranche	82 025.00 €
Subvention SEDI Eclairage Public 1 <sup>ère</sup> Tranche	21 400.00 €
Subvention SEDI Eclairage Public 2 <sup>ème</sup> Tranche	21 400.00 €
Participation SICTOM de la Bièvre (part Sardieu)	1 500 000.00 €
<b>Emprunt (Commune de SARDIEU)</b>	<b>448 386.88 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 241 931.88 €</b>



## BILAN FINANCIER RECAPITULATIF

TOTAL	Travaux compétence CONSEIL GENERAL	Travaux compétence C.C.P.B.L.	Travaux compétence COMMUNE SARDIEU
198 452.37		42 726.75	155 725.62
6 840.00		1 472.66	5 367.34
1 534 325.99	950 000.00		584 325.99
174 835.23			174 835.23
946 057.86		561 548.12	370 976.60
			13 533.14
210 376.54			210 376.54
449 013.00			449 013.00
3 138.38		675.66	2 462.72
8 328.31			8 328.31
5 892.00			5 892.00
182 404.65			182 404.65
57 551.35			57 551.35
7 459.97			7 459.97
3 097.00			3 097.00
8 920.00			8 920.00
1 662.42			1 662.42
<b>TOTAL</b>			
3 798 355.07	950 000.00	606 423.19	2 241 931.88



## Présentation des employés municipaux de Sardieu



*Rang supérieur de gauche à droite*

CUNE Robert : agent technique

GENDRE Edith : employée école, cantine, garderie, ménage

BAJAT Audrey : secrétaire de mairie

GELAS Murielle : employée école, cantine, garderie, ménage

*Rang inférieur de gauche à droite*

ROUX Jocelyne : employée école, cantine, garderie, ménage

BOTELLA Laurie : employée école, cantine, garderie, ménage

BOULMA Sonia : secrétaire de mairie, responsable cantine garderie, directrice du centre de loisirs

HUGONIN Joëlle : employée école, cantine, garderie, ménage  
(absente sur la photo)



## Rugby & football

*L'an dernier, le bulletin municipal a présenté les deux entraînements hebdomadaires de l'école de rugby de l'U.A.C. (Union Athlétique Côtoise). Cette activité continue pour la troisième année.*

Les footballeurs du F.C.S.A. (Football La Côte St André) les ont rejoints. Pour eux, il ne s'agit pas de s'entraîner mais de se livrer à de vrais matchs. Les samedis après-midi, à partir de 14 h, les trois équipes U11 («Poussins») et les trois équipes U13 («Benjamins») du F.C.S.A. jouent en alternance leurs matchs «à domicile». Les équipes U11 comptent sept joueurs et U13, neuf joueurs. Aussi, deux terrains de football ont été aménagés, dans le sens est / ouest sur l'aire de jeu traditionnel. Les cages ont été installées en novembre 2012 et les premières compétitions ont débuté le samedi 24 novembre 2012.



Pour les U13, les équipes sont engagées dans un championnat, avec classement, avec, face à face, une équipe invitante («à domicile») et une équipe invitée («de l'extérieur»).



Pour les plus jeunes (U11), la formule d'un championnat a été abandonnée pour celle dénommée «Plateau» :

ce sont trois équipes (une invitante, deux invitées) qui se mesurent par rotation entre elles. Au total, les équipes U11 et U13 du F.C.S.A. comptent 70 joueurs, dont une vingtaine de Sardieu. Ils ont, entre les matchs à Sardieu et à l'extérieur, de bonnes conditions pour exercer leur sport. D'autres enfants et adolescents de Sardieu évoluent en U15 («Minimes»), U17 («Cadets») et U18 («Juniors») au sein du club côtois et jouent sur les trois terrains de La Côte St André et sur celui de Nantoin.

A noter que le public (parents, amis, amateurs de ballon rond) est invité à assister aux matchs de football des samedis après-midi sur la zone de loisirs de Sardieu.

Une convention a été signée entre la municipalité de Sardieu et la communauté des communes Bièvre-Liers pour l'accueil des jeunes rugbymen et footballeurs. La communauté de communes prend en charge l'entretien du terrain et de tous les espaces en herbe de la zone de loisirs.

En dehors des moments d'occupation par les sportifs de l'U.A.C. et du F.C.S.A., la zone de loisirs est, évidemment, à la libre disposition des habitants et des associations de Sardieu.

POMPIERS		18
GENDARMERIE		17
SAMU		15
MAIRIE DE SARDIEU	Tél.	04 74 20 24 69
	Fax	04 74 20 34 81
	E-Mail	mairie.sardieu@wanadoo.fr
CCAS SARDIEU		04 74 20 24 69
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		04 74 20 35 72
ECOLE PRIMAIRE		04 74 20 48 14
CANTINE & GARDERIE MUNICIPALE		04 74 20 38 92
TAXI SARDIEU		06 71 30 31 01
ADMR Mme TIGNEL Jeannine	Tel. Bureau	04 74 54 29 45
	Fax domicile (heures repas)	04 74 20 62 41
	Portable	06 70 36 44 25
COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays de Bièvre Liers 1, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André		04 74 20 34 77
		<a href="http://www.cc-bievre-liers.fr">www.cc-bievre-liers.fr</a>
AQUALIB Piscine Avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André		04 74 20 98 88
		<a href="mailto:aqualib@cc-bievre-liers.fr">aqualib@cc-bievre-liers.fr</a>
DECHETERIE Charpillates 38260 La Côte-Saint-André		04 74 20 33 03
DECHETERIE du Liers 38260 Nantoin		04 74 54 13 73
SERVICE EAU ASSAINISSEMENT E-Mail : <a href="mailto:service.environnement@cc-bievre-liers.fr">service.environnement@cc-bievre-liers.fr</a>	Tél.	04 74 20 34 77
	Fax	04 74 20 86 77
	Dépannage	04 74 20 04 78
OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE BIEVRE LIERS Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 61 43
BUREAU SNCF Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 48 80
		<a href="http://www.sncf.com">www.sncf.com</a>
Tri du SICTOM de la BIEVRE Site de Penol		04 74 20 66 16
EDF-GDF	Accueil particuliers	0810 123 333
	Accueil professionnels	0810 333 776
	Dépannage EDF	0810 333 338
<b>PERMANENCES ADMISTRATIVES</b>		
Maison des SERVICES PUBLICS 3, Av de Verdun 38 260 La Côte St André		04 74 20 31 57
POLE EMPLOI (ANPE ASSEDIC) Rue de la Halle 38260 La Côte St André		3949
CAF Caisse d'Allocations Familiales		0820 253 820

Chèque Emploi Service Universel	0820 002 378
COTOREP 4, Rue Doyen-Weil Grenoble	04 76 70 29 29
MISSION ORIENTATION de la BIEVRE MOB (canton de La Côte St André)	04 74 79 18 18
URSSAF 1, Rue des Alliés 38046 GRENOBLE	04 37 60 10 51
<b>ADMINISTRATIONS</b>	
CONSEIL GENERAL, BIEVRE VALLOIRE Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE	04 74 87 93 00
EQUIPEMENT et LOGEMENT 28, Av Mal Foch 38260 La Côte Saint André	04 74 20 59 70
GENDARMERIE Chemin du Pré de la Chère La Côte St André	17 ou 04 74 20 30 17
CENTRE DES IMPOTS	04 74 20 20 88
TRESORERIE 3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 47 55
LA POSTE 13, Rue de La République 38260 La Côte St André	3631
Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE	1013
CARTES BLEUES volées	0892 705 705
<b>ASSOCIATIONS SOLIDARITE</b>	
AIDE ALIMENTAIRE ET SOCIALE St Siméon de Bressieux (Le CCAS de Sardieu est adhérent à cette association).	04 74 79 17 76
RESTOS DU COEUR Penol	04 74 20 92 24
SECOURS CATHOLIQUE 10, Place de la Halle 38260 La Côte St André	04 74 85 45 84
SECOURS POPULAIRE 27, rue commandant julhiet 38260 La Côte St André	04 74 20 61 44
URGENCE sans abri	115
ALMAISERE Maltraitance des personnes âgées	04 76 84 06 05
CANCER INFO SERVICE (tous les jours sauf le dimanche)	0810 810 821
DROGUE INFO SERVICE	0800 231 313
ECOUTE CANABIS	0811 912 020
ECOUTE ALCOOL	0811 913 030
ECOUTE AMITIE	04 76 84 50 58
ESPACE ECOUTE JEUNES Ecoute, information et orientation des jeunes	04 76 23 63 93
ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées	04 76 03 13 11 ou 0800 840 800
SIDA INFO SERVICE	119 ou 04 76 87 60 68
SOS Amitié	04 76 87 22 22
SOS Enfance Maltraitée	119

## JANVIER

SAMEDI 05 : **voeux du maire** à 18 h à la salle polyvalente.

VENDREDI 11 : assemblée générale de l'**éveil** à 20 h 30 à la salle polyvalente.

DIMANCHE 13 : assemblée générale des **blés d'or**, suivi d'un repas à 12 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 20 : moules frites par le **sou des écoles** à partir de 10 h à la salle polyvalente.

## FÉVRIER

SAMEDI 02 : concours de cartes à 14 h à la salle polyvalente organisé par le **sou des écoles**.

SAMEDI 09 : 16 quadrettes de l'**amicale boules** à 8 h, salle multisports à la Côte St André.

DIMANCHE 10 : moules frites par l'**éveil-twirling** à partir de 10 h à la salle polyvalente.

VENDREDI 22 : repas de l'**A.C.C.A.** à 20 h à la salle polyvalente.

## MARS

SAMEDI 02 : concours de belote organisé par les **blés d'or** à 14 h à la salle polyvalente.

MARDI 19 : dépôt de gerbe au monument aux morts à 18 h 30 organisé par l'**U.M.A.C.**

DIMANCHE 24 : matinée boudins et tripes proposée par l'**éveil et le twirling** à la salle polyvalente à 10 h.

## AVRIL

DIMANCHE 07 : repas des aînés à 12 h à la salle polyvalente organisé par le **C.C.A.S.**

SAMEDI 13 : loto organisé par le **sou des écoles** à 18 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 28 : dépôt de gerbe au monument aux morts à la mémoire des déportés à 11 h organisé par l'**U.M.A.C.**

DIMANCHE 28 : éliminatoire simple 3 et 4 organisé par l'**amicale boules** à 8 h sur la zone de loisirs.

## MAI

MERCREDI 01 : concert de musique et apéritif organisés par l'**éveil et le twirling** à 10 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 05 : l'**amicale boules** organise les 32 simples 4ème division challenge NICLOUD à 8 h ; 32 simples 3ème et 4ème division challenge de l'amicale boules à 9 h ; 32 doubles challenge de la municipalité à 13 h 30 sur la zone de loisirs.

MERCREDI 08 : dépôt de gerbe au monument aux morts, capitulation de l'Allemagne 1945, à 9 h 30 organisé par l'**U.M.A.C.**

DIMANCHE 12 : foire artisanale organisée par le **comité d'animation de Sardieu** dans le village et à la salle polyvalente à partir de 8 h et repas à 12 h.

## JUIN

DIMANCHE 02 : vente de gâteaux et apéritif organisés par l'**union paroissiale** à partir de 10 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 09 : assemblée générale de l'**A.C.C.A.** à 10 h à la salle polyvalente.

VENDREDI 14 : fête de l'école à partir de 18 h dans la cour de l'**école de Sardieu**.

DIMANCHE 16 : concours de pétanque organisé par l'**éveil et le twirling** à 14 h sur la zone de loisirs.

MARDI 18 : dépôt de gerbe à 11 h au monument aux morts «Appel du Général de Gaulle» organisé par l'**U.M.A.C.**

VENDREDI 21 : fête de la musique organisée par l'**association gymnastique** à 19 h à la salle polyvalente, avec la participation de l'éveil.

## JUILLET

SAMEDI 06 : challenge SEGUIN organisé par l'**amicale boules** à 13 h 30 sur la zone de loisirs.

DIMANCHE 21: fête de Sainte Madeleine à l'église organisée par l'**union paroissiale** messe ou assemblée et apéritif offert.

## AOÛT

SAMEDI 03 : concours de pétanque organisé par les **blés d'or** à 14 h sur la zone de loisirs.

DIMANCHE 04 : concours sociétaire mixte challenge du souvenir Michel JURY à 9 h et repas (midi et soir) organisé par l'**amicale boules**. En cas de pluie, cette journée se déroulera à la salle multisports à la Côte St André.

SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 : tir aux pigeons organisé par l'**A.C.C.A.**

## OCTOBRE

DIMANCHE 13 : portes ouvertes des **blés d'or** à 10 h à la salle polyvalente.

SAMEDI 19 : assemblée générale de l'**U.M.A.C.** à 17 h à la salle multi accueil.

DIMANCHE 27 : matinée boudin à 10 h organisée par l'**éveil et le twirling** à la salle polyvalente.

## NOVEMBRE

LUNDI 11 : cérémonie du souvenir au monument aux morts et au cimetière à 9 h 30 avec la participation de l'éveil et des enfants de l'école organisée par l'**U.M.A.C.** suivie d'un apéritif à la salle polyvalente.

DIMANCHE 17 : moules frites proposées par le **sou des écoles** à 11 h à la salle polyvalente.

DIMANCHE 24 : matinée boudin proposée par l'**A.C.C.A.** à 10 h à la salle polyvalente.

## DÉCEMBRE

VENDREDI 07 : TELETHON, retraite aux flambeaux et soupe à l'oignon.

& SAMEDI 08 : TELETHON, paëlla et lâcher de ballons organisés par le **C.A.S.**, le **C.C.A.S.** et les associations à 10 h à la salle polyvalente.

## COMITE D'ANIMATION DE SARDIEU

**FOIRE DE PRINTEMPS** Chaque année, la foire de printemps de SARDIEU se déroule le second dimanche du mois de mai au coeur du village, où les exposants nous font découvrir les produits du terroir.



Cette journée est rythmée par de nombreuses animations, promenade en calèche, château gonflable, les musiciens de l'éveil ainsi que le traditionnel repas.



L'équipe du C.A.S remercie l'ensemble des bénévoles pour leur aide précieuse ainsi que les nombreux exposants qui font que cette journée rime avec convivialité et partage.

***Nous vous donnons rendez-vous cette année le dimanche 12 mai 2013.***



**CENTRE DE LOISIRS** agréé. Il dépend du ministère de la jeunesse et des sports.

Le centre de loisirs de SARDIEU accueille les enfants de 4 à 11 ans et de 14h à 18h, la première semaine des vacances d'hiver et de printemps ainsi que 4 semaines en juillet.

Cette année, l'équipe d'animatrices dynamiques nous proposera au fil des semaines des activités diverses et variées. Ce qui permettra de favoriser la socialisation et l'apprentissage de l'expérience de la collectivité, en permettant à tous les enfants de trouver leur place dans le groupe.



Merci à tous les animateurs pour leur engagement et leur sérieux dans la préparation et la réalisation de ces activités.

**TELETHON**

Malgré une neige fraîche du jour, le vendredi soir pour l'ouverture de téléthon, les enfants ainsi que les parents se sont déplacés nombreux pour le défilé aux flambeaux et la soupe à l'oignon confectionnée par l'Eveil de Sardieu. La soirée a été animée par un orchestre bénévole composé de musiciens locaux.



Le samedi était rythmé par le défi sportif avec les enfants de l'école accompagnés par les enseignants, le lâcher de ballons et la traditionnelle paëlla des associations et des commerçants préparée par nos chefs cuistots, sans oublier la vente de gâteaux confectionnés par les parents.



***L*** e téléthon nous a réunis pour cette fête autour d'une cause indispensable à la recherche contre les maladies génétiques.

En 2012, cette manifestation a permis de récolter **la somme de 1500,70 € au profit de l'A.F.M.**

***L'équipe du CAS remercie très chaleureusement tous les acteurs ayant pris part à cette fête partagée entre tous en faveur d'une bonne cause, l'union fait la force.***

L'équipe du C.A.S.



## Centre Communal d'Action Sociale

**L**e Centre Communal d'Action Sociale apporte une aide, dans le domaine social, aux familles de Sardieu. Cela prend plusieurs formes :

**Une aide financière aux vacances des enfants** en fonction du quotient familial. Ces vacances se font dans des structures collectives : centre aéré, camp, colonies de vacances et quelle que soit la période de congés scolaires (pas uniquement en été). Cette aide a été de 355,47 € en 2012 pour une dizaine de familles. Revalorisation en 2013 : + 2 %. Se renseigner en mairie pour le barème des aides selon le quotient familial.

**Le repas des Aînés**, le premier dimanche d'avril. Moment attendu par les convives âgés de 70 ans et plus (les conjoints, moins âgés, paient leur participation). Le menu de 2012 avait été élaboré par le traiteur AMOUROUX de Pact. Le service dans la salle polyvalente est assuré par les membres du CCAS. Le coût de chacun des 66 repas servis a été de 30 € (boissons comprises). L'après-midi a été animée par monsieur Jean-Marie MORIN, accompagné par son épouse. Entre quelques histoires drôles, l'animateur a chanté en s'accompagnant de l'accordéon. Il a su faire danser une bonne partie des convives jusque vers 18 heures.



En 2013, rendez vous le dimanche 7 avril.

### Le colis de Noël.

Toujours distribué dans l'après-midi du samedi précédant Noël aux personnes qui n'ont pu participer au repas d'avril. En 2012, la commande a été passée à la boulangerie de Sardieu (M. et Mme TREMOUILHAC).



Le colis comprenait une bouteille de Clairette de Die, une bouteille de Côtes du Ventoux (Les Argentières – vin rouge), une terrine de sanglier au Bergerac, une terrine de canard, un paquet de café moulu, un paquet de petites meringues et 250 g de petits fours, les meringues et les biscuits ayant été confectionnés par notre boulanger. La valeur du colis, corbeille comprise, est équivalente à celle du repas d'avril.

Pour les personnes hospitalisées ou en résidence de long séjour, le contenu du colis est adapté à leur situation médicale et comporte souvent des fruits.

**L'aide ponctuelle à des familles en difficultés passagères** : aide pour trouver le bon interlocuteur dans le service approprié selon le problème rencontré et, si besoin, **une aide alimentaire.**

Le CCAS de Sardieu fait partie de l'association «**Aide alimentaire et sociale en Bièvre -Liers**» où travaille une conseillère en économie sociale et familiale chargée d'aider et de préparer les dossiers.

Au conseil d'administration tenu en novembre, il a été établi que 144 familles, dans les 18 communes partenaires, ont été aidées. Il y a eu 30 dossiers refusés (hors critères de prise en charge) et 43 sorties volontaires du dispositif (fin des difficultés ou déménagement hors du territoire couvert par l'association).



«**Aide alimentaire et sociale en Bièvre-Liers**» est une structure attractive : 12 nouvelles communes adhèrent désormais : Commelle et les onze communes de la communauté «Bièvre – Chambaran».

La distribution des colis alimentaires est assurée par des bénévoles :

**le lundi à 18 h à la mairie de Bossieu,**

**le mardi à 10 h à la mairie de Saint Siméon de Bressieux,**

**le mercredi à 17 h sur le site GYLTISS, 106 allée de la Soierie à Gillonnay.**

«Aide alimentaire et sociale en Bièvre-Liers» 33, place de l'église, 38870 Saint Siméon de Bressieux. Tél. : 04 74 79 17 76

**Contact** : henriette.bruno@hotmail.fr ou 04 74 54 20 36

**Autre organisme d'aide** : Les Restos du Cœur de l'Isère : 670, route de La Côte Saint André, 38260 Penol Tél. : 04 74 20 92 24

**Toutes ces actions ne peuvent se faire sans l'aide du C.A.S. (Comité d'animation de Sardieu) qui verse le bénéfice de ses activités, dont la foire de printemps, au C.C.A.S.**

**U**ne année est passée depuis le dernier bulletin. Depuis, l'équipe des bénévoles, avec ses nouvelles recrues a pris ses marques. Tous ensemble nous travaillons pour apporter aux lecteurs un accueil sympathique, de l'écoute et de la satisfaction dans leurs recherches.

**Il nous semble important, malgré tout, de lancer un petit rappel du règlement intérieur et du guide du lecteur.**

Le prêt de livres est de trois par personne pour une durée de trois semaines. Si vous n'avez pas fini de les lire une prolongation peut vous être accordée sur simple demande, pour une autre période de 3 semaines si le document n'est pas demandé par un autre lecteur.



Pour tout retard au delà de 4 semaines sans prolongation, vous recevrez une lettre de rappel ou un mail (si nous avons votre adresse). Nous serons plus vigilant sur ce point.

Pour les livres abimés, nous vous demandons de nous les signaler et les rendre dans l'état, surtout n'essayez pas de les réparer vous même, une personne est formée pour cela. Si le livre est trop détérioré (gribouillage, page arrachée...) nous vous demanderons le remboursement au prix d'achat.

S'il vous arrive d'égarer un livre, vous devez nous le dire et nous le payer au prix d'achat.

Si vous devez déménager, n'oubliez pas de rendre les livres empruntés, pensez aux autres lecteurs !

Si vous ne pouvez pas les rendre vous-même, faites les rendre par quelqu'un d'autre en lui donnant votre numéro de lecteur.

**Cette petite mise au point est pour tous les adhérents de notre bibliothèque et il est de notre devoir à tous de respecter ce règlement afin d'en optimiser le fonctionnement pour le bien de tous.**

L'équipe des bénévoles  
de la bibliothèque.



## **Accueil des classes.**

La rentrée dernière, M. Chevallier, directeur des écoles, nous avait sollicités pour venir avec les enfants des différentes classes accompagnés des enseignants et de parents bénévoles, soit pour des ateliers autour du livre pour les plus petits et des prêts pour les plus grands. Après l'accord de la mairie et la mise en place d'un protocole d'usage, nous avons ouvert les portes de la bibliothèque aux élèves de toutes les classes. Les enfants sont ravis de venir et d'emporter un livre chez eux. Grâce à cette initiative, nous avons quelques adhérents en plus.

Pour l'année scolaire 2012 - 2013, nous avons renouvelé cet accord. Tout le monde y trouve son compte, les enfants, contents de revenir dans les lieux, les enseignants qui bénéficient d'un apport de documents et l'équipe des bénévoles qui voient sortir les livres et ont intéressé les enfants. Nous ne demandons que cela ...



## **PROJET médiathèque.**

La communauté de communes du pays Bièvre-Liers a souhaité offrir à la population un lieu pour la promotion de la lecture publique et un projet favorisant les rencontres culturelles.

Une médiathèque bipolaire. Un pôle situé à la Côte St André plus spécifiquement lié à tout ce qui touche la musique (livres, CD, documents, programmation d'animation...) avec un bâtiment de 1 100 m<sup>2</sup>.

Un pôle à St Siméon de Bressieux lié aux jeux avec bien sûr des documents écrits, mais il sera doté d'un espace multi-activités de 400 m<sup>2</sup> pouvant accueillir des sessions de jeux vidéo, d'espace lecture...

Une double spécialisation concernant le jeu (accueil régulier de ludothèque, intégration forte du Jeu Vidéo, de Comics et de Mangas) permettra de relier toutes les bibliothèques des communes de la communauté et de permettre aux adhérents de pouvoir emprunter des documents différents qu'ils ne trouvent pas dans la bibliothèque de leur village.

La médiathèque apportera aussi une aide technique aux bénévoles des bibliothèques alentour et la possibilité de suivre des formations sur le réseau de la Communauté, sans être obligés d'aller à Bourgoin.

Elle aidera aussi à promouvoir les animations culturelles.

***Voilà ce que je peux vous dire sur ce très gros projet, mais je pense que vous en avez déjà entendu parler.***



***En attendant toute notre équipe vous attend dans nos chaleureux locaux pour passer de bons moments et vous abreuver de bonnes lectures...***

L'équipe des bénévoles animée par Catherine CHOLLIER.

**L'**école de Sardieu accueille tous les enfants à partir de 3 ans.

**Cette année 2012/2013, l'école accueille 153 enfants : 26 en Petite Section ; 13 en Moyenne Section ; 14 en Grande Section ; 24 en C.P. ; 15 en C.E.1 ; 21 en C.E.2 ; 23 en C.M.1 ; 17 en C.M.2.**

En partenariat avec la municipalité et les parents d'élèves du Sou des écoles, nous alternons les grands projets par cycles triennaux.

En 2011 - 2012 ce furent les jeux de cour pour les cycles 1 (maternelle).

En 2011 - 2012, la classe nature des cycles 3 (100% des enfants) a été le plus grand évènement.

Pour cette année à venir, ce sont les cycles 2 qui seront privilégiés pour des voyages réguliers d'observation de la nature montagnarde en différentes saisons.

**Mais une multitude d'activités et sorties se déroulent tout au long de l'année, dont voici quelques exemples (pour les détails, se référer au site de l'école sur [webecole sardieu](http://webecole.sardieu.fr)).**

Les sorties vélo grâce aux parents et amis agréés pour cette activité, nous permettent de découvrir le territoire tout en apprenant la sécurité routière et en pratiquant une activité sportive.

La classe nature effectuée par les cycles 3 au printemps 2012, a permis de découvrir la montagne, l'escalade et d'étudier l'histoire et aussi la fabrication du pain et du fromage, la construction de barrages et de cabanes (entre autres).

**Les voyages de fin d'année,**

à Paladru pour les cycles 2,

à Villars les Dombes pour les maternelles.

Mais nous n'oublions pas de nous amuser  
comme pour la fête de l'école  
ou bien avec la neige quand elle nous fait l'honneur  
de recouvrir le pré (15 janvier 2012).



## **Par ailleurs, et très sérieusement,**

les enfants des cycles deux et trois élisent des délégués qui participent aux conseils d'école avec les adultes.

Tous les enfants de l'école travaillent avec les ordinateurs et acquièrent un très bon niveau en informatique à l'issue du cycle primaire (B2II).

Toutes les classes (hormis les «petites sections») vont à la piscine.

Nous participons au « courseton » annuel.

Nous nous déplaçons chaque fois que nous le pouvons (les transports en car coûtent cher)

et ainsi avons pu participer à une formation prévention routière, visiter la ferme du lycée agricole de la Côte Saint André et passer une journée au musée de la Révolution à Vizille.

Nous tenons un stand vélo au téléthon.



## **Vacances scolaires.**

Noël : reprise, le lundi 7 Janvier 2013

Hiver : du 23 Février inclus à la reprise du lundi 11 mars  
attention, classe mercredi 3 avril 2013

Printemps : du 20 avril inclus à la reprise du lundi 6 mai

Été : le vendredi 5 juillet après la classe

Pas de «pont de l'Ascension»

Nos articles et le calendrier scolaire 2013 - 2014 sont consultables sur le site internet de l'école, webecole/sardieu à l'adresse suivante :

**[www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip?rubrique174](http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip?rubrique174)**

**E-mail : [ce.0381237n@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381237n@ac-grenoble.fr)**

**Téléphone de l'école : 04 74 20 48 14**



## REGLEMENT CANTINE ET GARDERIE MUNICIPALES

Le présent règlement, approuvé par la délibération du Conseil municipal de SARDIEU du 4 Juillet 2012 régit le fonctionnement de la cantine et de la garderie municipales.

Tarifs approuvés par délibération du Conseil municipal du 04 Juillet 2012.

### TARIFS ET INSCRIPTIONS.

Toute inscription d'un enfant à la cantine ou à la garderie municipales, sera soumise au remplissage de la fiche de liaison ainsi que l'acceptation de ce règlement. Aucune inscription ne pourra être acceptée sans le retour de la fiche liaison et du coupon du règlement dûment remplis et signés.

### **L**es tickets de cantine et de garderie se vendent par carnets de 10 ou de 4 tickets et non à l'unité :

CARNET ROUGE	40 € les 10 repas
CARNET VERT	5 € les 10 garderies du déjeuner
CARNET BLEU	10 € les 10 garderies matin ou soir
CARNET BLANC	16 € les 4 repas
CARNET JAUNE	4 € les 4 garderies matin ou soir
CARNET ORANGE	2 € les 4 garderies du déjeuner

Les inscriptions et la vente de tickets se font le lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin de 8 heures à 8 heures 45 à la cantine, par la responsable.

Pour les inscriptions, vous avez la possibilité de déposer dans la boîte aux lettres qui se trouve sur le mur à gauche de la porte de la cantine vos tickets repas au maximum la veille avant 8 h 45 pour le lendemain et/ou vos tickets garderie au maximum le matin même avant 8 h 45. **Aucune inscription ne pourra être prise en compte après ce délai.**

**Les inscriptions par téléphone ou sur répondeur ne seront pas prises en compte.**

### Modalités de fonctionnement de la cantine

Le service de restauration apporte aux enfants une nourriture équilibrée.

Les repas sont préparés et livrés par la SARL GUILLAUD Traiteur.

JOUR DE CANTINE	DATE LIMITE DE COMMANDE
LUNDI	Vendredi avant 8 h 45
MARDI	Lundi avant 8 h 45
JEUDI	Mercredi jusqu'à 8 h30
VENDREDI	Jeudi avant 8 h 45
1er jour de rentrée après des vacances	La veille avant 8 h 45 sauf si la rentrée est un lundi dans ce cas il faudra commander le vendredi avant 8 h 45

## **Aucun repas ne pourra être pris en compte après ce délai.**

La capacité d'accueil est de 50 enfants par jour. L'accès des élèves à la cantine est prioritairement ouvert aux enfants dont les parents exercent tous les deux une activité professionnelle. Dans ce cas et seulement dans ce cas, les parents auront l'obligation d'inscrire leurs enfants avant le 20 de chaque mois précédent sur des fiches prévues à cet effet mises à disposition à la cantine.

## **Pour tout retard de cette fiche accompagnée du paiement, les enfants ne pourront être admis à la cantine.**

Si un enfant est malade les parents peuvent récupérer son repas uniquement à 11 h 30 en ayant prévenu le matin avant 8h45.

Si l'enfant est malade durant plusieurs jours, pensez à venir désinscrire ce dernier.

En cas de traitement médical intervenant au moment du repas, vous devrez fournir un certificat médical ainsi que l'accord des parents pour la prise de médicaments. En cas de fièvre, de vomissements, le personnel de la cantine et de la garderie municipales joindra les parents pour qu'ils viennent récupérer le malade.

Pour des raisons d'organisation **aucun régime particulier ne sera pratiqué sans certificat médical (hors repas sans porc ou repas sans viande).**

## **Modalités de fonctionnement de la garderie périscolaire**

### **Plages horaires**

de 7 h 30 à 8 h 20 et de 11 h 30 à 12 h  
de 13 h à 13 h 20 et de 16 h 30 à 18 h

**Les enfants sont sous la responsabilité de la garderie municipale pendant ces plages horaires.**



### **Fonctionnement de la garderie**

**La garderie du soir fermant ses portes à 18 h précises**, nous vous prions de bien vouloir respecter cet horaire, tout retard à répétition vaudra par la suite l'exclusion de l'enfant de la garderie du soir.

La garderie est un lieu de détente où l'enfant pourra participer à des animations ou s'il le souhaite faire ses devoirs mais la garderie n'est pas une étude.

Vous pouvez prévoir un goûter pour les enfants qui restent à la garderie après 16 h 30.

## **Règlement général**

Toute absence d'un enfant étant inscrit à la cantine et/ou à la garderie périscolaire, doit être impérativement signalée.

Seules les personnes inscrites sur la fiche de liaison sont autorisées à venir chercher les enfants.

## **DISCIPLINE**

L'enfant doit respecter ses camarades, le personnel, la nourriture qui est servie, le matériel et le mobilier mis à sa disposition par la commune : lieu, sol, couverts, tables, chaises, jeux, autres....

Le personnel intervient envers les auteurs de troubles lorsque les propos tenus ou les comportements deviennent impolis ou dépassent ce qui peut être attendu lors des moments de cantine ou de garderie.

Toute détérioration imputable à un enfant, fait volontairement ou par non respect des consignes, sera à la charge des parents.

Des exclusions temporaires ou définitives du service cantine et/ou garderie pourront être prononcées.

Le règlement prévoit un permis de conduite pour chaque enfant comportant 3 points. Chaque avertissement entraînera le retrait d'un point ou plus. A l'épuisement de la totalité des points, les responsables procéderont à l'exclusion de l'enfant pour une semaine.

Ce permis a pour but de faire respecter les règles de vie en société et de limiter toute violence.

## **PAIEMENT**

Les tickets sont payables à l'achat des carnets. La fiche au mois est payable lors du dépôt (avant le 20 de chaque mois précédent).

Mode de règlement : espèces ou chèque bancaire établi à l'ordre du Trésor Public.

*Pour toutes informations ou autres réclamations, nous vous demandons de vous mettre en contact avec la Mairie, les employées ne sont nullement responsables du règlement intérieur.*

*Merci de votre attention.*

**Cantine et Garderie Municipales**

**Le Maire, Raymond ROUX.**



<b>DENOMINATION ACTIVITE</b>	<b>PRESIDENT ou RESPONSABLE</b>	<b>TELEPHONE</b>
ACCA CHASSE	M. PERROUD Jean-Pierre 276, Rue de la Perroche 38260 SARDIEU	06 71 06 34 87
A.D.M.R. BIEVRE-BURETTES	Mme TIGNEL Jeannine 184, Chemin Neuf 38260 SARDIEU	04 74 20 62 41
AMICALE BOULES	M. GUILLAUD Hervé 100, Route de Châtenay 38260 SARDIEU	04 74 20 60 72
A.S. GYMNASTIQUE	Mme PIBOU Maud 52, Rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 50 68
Comité d'Animation de Sardieu	Mme BLACHON Stéphanie 887, rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 65 58
LES BLES D'OR	M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude 203, Route de la Côte St André 38260 SARDIEU	04 74 20 54 50
L'EVEIL MUSIQUE	M. BOUVIER Eric 57, Chemin de l'Ardelier 38260 SARDIEU	04 74 20 61 19
	et M. VIAL Franck	04 76 65 15 68
SOU DES ECOLES	Mme ROUX Emilie 628, chemin des Blaches 38260 SARDIEU	04 74 57 64 40
TWIRLING-SPORT	Mme BUENERD Yvette (la Responsable) 850, Chemin des Croix 38260 LE MOTTIER	04 74 20 46 97
	M. JACQUET Roger 244 Rue de La Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 27 16
U.M.A.C.	M. LAMY Yves 19, lotissement des Ligodières 38260 SARDIEU	04 74 20 31 34
UNION PAROISSIALE	M. BRENIER Robert 103, Vie de St Siméon 38260 SARDIEU	04 74 20 53 12

## Structures municipales

BIBLIOTHEQUE Structure municipale	Mme CHOLLIER Catherine 543, Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	04 74 20 44 26
CANTINE & GARDERIE Structure municipale	M. ROUX Raymond, Mairie 38260 SARDIEU	04 74 20 24 69

## Association Communale de Chasse Agréée

### UNE NOUVELLE EQUIPE POUR L'ACCA.

Après de nombreuses années de présidence, Louis Pierre GALLAIS a transmis le flambeau de l'ACCA à Jean Pierre PERROUD. Ce dernier, porteur du projet d'avenir de l'ACCA est entouré d'une équipe remaniée. Les arrivées au conseil d'administration d'Arnaud FRECHAT, de Ludovic BOTELLA et de Claude REY (non chasseur) viennent renforcer l'équipe déjà existante, Louis Pierre GALLAIS (vice président), Daniel BIDARD (trésorier), Florian BOUVIER (secrétaire), Yannick TOURET et Olivier ROUX.

### CHASSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de laisser aux générations futures, une faune sauvage de qualité, il est du devoir des ACCA de tout mettre en œuvre pour maintenir des populations de gibier naturel. L'ACCA de Sardieu a mis en œuvre une nouvelle politique de sauvegarde des espèces de petits gibiers de plaine (faisans, perdrix, lapins, lièvres). La mise en place de nombreuses zones refuge sur l'ensemble de la commune permet, durant les mois les plus froids, mais aussi les plus chauds, de maintenir nourriture et boisson à disposition du petit gibier.



Une vigilance permanente de ces zones par certains chasseurs «sur-motivés» a permis de constater, dès cette année, une population de lièvres en fort développement, et cela sans aucun lâcher de gibier. Nos efforts seraient vains si, en parallèle, nous ne mettions pas en place des actions en partenariat avec le monde agricole afin de maintenir un biotope de qualité. Cette année, 4 hectares de semence «d'inter-saison» ont été fournis par l'ACCA et 2013 devrait voir cette action doublée.



Il ne faut pas oublier dans ce programme de protection, une action permanente sur le principal prédateur du petit gibier de plaine : le renard, animal de belle couleur, mais qui, par une prolifération jamais atteinte de mémoire de chasseur (plus de 100 têtes sur les pays de Bièvre), a détruit des centaines de lapins, faisans, sans oublier les animaux de basse-cour (poule, canard, etc...). Nous sommes fiers d'être des chasseurs gestionnaires. Sans notre action permanente, le petit gibier de plaine serait voué à disparaître. !

### CHASSE ET SECURITE

Pour 2012, l'ensemble des chasseurs de Sardieu a été sensibilisé sur les risques de la pratique de la chasse. Pour eux, mais aussi pour tous les utilisateurs de la nature (randonneurs, cyclistes, cavaliers). La mise en place de panneaux à proximité des zones sensibles a été effectuée, et des aménagements spécialement prévus pour le franchissement des clôtures ont été construits.



**LES ESPECES PRESENTES A SARDIEU.**

**La perdrix rouge**

Cette année nous avons repeuplé de façon très importante le territoire avec plus de 30 compagnies. Une partie seulement sera prélevée ce qui, nous l'espérons, grâce à notre travail, permettra de voir au printemps de nombreuses nichées naturelles.



**Le faisan commun**

Avec l'implantation de faisans reproducteurs au printemps 2012, nous avons pu constater que quelques nichées naturelles avaient survécu aux prédateurs. La saison prochaine verra des actions spécifiques au développement de cette espèce afin de diminuer progressivement les lâchers de gibier de tir.



**Le lièvre**

Depuis longtemps la chasse du lièvre est régie par une réglementation stricte.

Aujourd'hui, force est de constater que la gestion mise en place par les chasseurs porte ses fruits. Il est encore trop tôt pour crier victoire mais la chasse au lièvre n'ayant été ouverte que 2 demi-journées en 2012 pour un prélèvement de seulement 19 sujets (dont 75% de jeunes) le cheptel d'animaux reproducteurs n'a pas été entamé, ce qui présage d'une reproduction de très grande qualité pour 2013.

**Le lapin de garenne**

Chaque année de nouvelles zones de reproduction sont fermées à la chasse.

Malheureusement cette espèce, très fragile aux maladies et très prisée par les prédateurs, a du mal à se développer. En 2013, nous tenterons à nouveau la réimplantation du lapin dans nos buissons.



## LE BALL-TRAP LE 25 ET 26 AOUT 2012



Si seulement deux mots devaient caractériser cette manifestation, ils seraient, réussite et convivialité. En effet, avec presque 250 planches réalisées en 2 jours (malgré une panne en plein dimanche après-midi), un concours de tir d'un très haut niveau et un espace restauration pris d'assaut, le ball-trap 2012 a apporté toutes les satisfactions aux 30 chasseurs bénévoles et à leur nouveau président Jean Pierre PERROUD. Ce dernier confiait : « c'est le travail de toute une équipe qui porte ses fruits et c'est un vrai bonheur d'avoir autant de bénévoles réunis autour

d'un même projet». La nouveauté de cette année, a été la mise en place d'un nouveau pas de tir appelé «RABBIT». Contrairement aux fosses classiques où les plateaux s'envolent « comme des pigeons» là, les plateaux partent à l'horizontale et au niveau du sol «comme des lapins». Très spectaculaire ce stand a été très apprécié par les participants, mais également par le public venu nombreux profiter de ce beau week-end.



## LA MATINEE BOUDIN DU 25 NOVEMBRE POUR QUE LA TRADITION PERDURE

Les ingrédients, la préparation, la cuisson, rien n'est laissé au hasard par Franck Vial, Eric Bouvier et Daniel Bidard, les «experts cuisiniers» de l'ACCA. Ces derniers, dignes héritiers des anciens ont, dès 5 heures du matin, tout mis en œuvre pour que les gourmets puissent se régaler en dégustant le traditionnel boudin. Autour d'eux, les chasseurs également présents à l'aube, ont assuré toutes les tâches utiles au bon déroulement de la matinée, la découpe des portions, la mise en barquettes, la vente, le nettoyage et l'incontournable buvette.



Cette dernière animée par Didier Berthon a été une nouvelle fois, un lieu de rencontre et de convivialité.

Le bureau.

## AIDE A DOMICILE MILIEU RURAL DE BIEVRE BURETTES

### L'A.D.M.R. la référence du service à la personne

**A**u sein de l'association, les salariées et les bénévoles conjuguent leurs talents au quotidien pour répondre aux attentes de la population, pour favoriser le lien social et principalement le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades.



### NOS SERVICES PEUVENT VOUS CHANGER LA VIE.

En 2011, les «aides à domicile», chargées des tâches ménagères et de la cuisine des repas et les «assistantes de vie», chargées des toilettes des personnes aidées et de leurs repas ont effectué 21 393 heures dans notre zone.

Les T.I.S.F. (Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale) plus spécialisées dans des interventions auprès des enfants handicapés ou en difficulté sociale, signalés par le conseil général de l'Isère, ont effectué 1390 heures dans les sept villages couverts par l'ADMR «Bièvre-Burettes» : Balbins, Faramans, Marcilloles, Ornacieux, Pajay, Penol et Sardieu.

L'association compte une trentaine de salariées. A temps partiel (entre 15 et 20 heures hebdomadaires), elles sont formées au fil des années, tant sur le plan technique (exemple : gestes pour lever ou coucher des malades alités) que dans le domaine de la déontologie : *discretion, respect de la vie privée des personnes et des familles accompagnées* et adaptation à chaque situation particulière.

Les ADMR, au niveau national se sont dotées d'une «charte de qualité»

### COMMUNE DE SARDIEU AIDES A DOMICILE

Personnes âgées	3870 h
Aide aux familles	121 h 25
TISF : Familles	343 h 50

Convivialité : au printemps dernier, l'association a organisé une vente de **saucisses – crozets**. Cette opération a été une réussite.

Elle sera reconduite, le **samedi 9 mars 2013** à **Faramans**.

Tél. / fax : 04 74 54 29 45 ou [admbibu@orange.fr](mailto:admbibu@orange.fr)

A.D.M.R. Bièvre – Burettes 11, rue centrale, 38360 Faramans.  
Bureau ouvert le matin de 9 h à 11 h.



Le bureau.

## **L'**amicale compte 59 licenciés pour l'année 2012-2013 :

5 licenciés en 3ème division,  
23 licenciés en 4ème division,  
6 licenciées féminines,  
4 cartes de membres honoraires,  
19 licences loisirs.

Plus les 4 jeunes de Sardieu licenciés  
au C.F.J.B  
(Centre de formation des jeunes boulistes).



### **TARIFS DES LICENCES**

Licence 3ème division : 64 €  
Licence 4ème division : 49 €  
Licence 4ème féminine : 49 €  
Licence loisirs : 30 €  
Carte de membre honoraire : 20 €  
Calendrier du groupement gratuit  
Calendrier de l'Isère : 2,50 €  
Calendrier propagande : 5,00 €



### **Dates des concours 2013**

Salle multisports, journée détente, repas midi et soir. Date à fixer en fonction de l'utilisation sportive de la salle.  
Samedi 9 février à 8 h : Salle multisports, 16 quadrettes par poules, 3ème et 4ème div. + N1.  
Dimanche 28 avril à 8 h : Zone de loisirs. Eliminatoires simples 3ème et 4ème div. Secteur.

Dimanche 5 mai à 8 h : 32 simples 4ème div. Promo challenge NICOUD.

Dimanche 5 mai à 9 h : 32 simples 3ème et 4ème div. Promo challenge de l'Amicale.

Dimanche 5 mai à 13 h 30 : 32 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge de la Municipalité.

Samedi 29 juin à 9 h : Omnium du secteur.

Samedi 6 juillet à 13 h 30 : 32 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge SEGUIN.

Dimanche 4 Août à 9 h : Challenge du souvenir Michel JURY. Repas midi et soir.

Il n'y aura peut-être pas d'équipes engagées pour pratiquer les a/s/b et e/s/b départementales de l'Isère. En cause : pas de volontaires pour s'occuper de l'organisation des rencontres car le niveau des équipes devient trop élevé. En outre, trouver des dates pour ces rencontres devient difficile car le boulodrome est souvent pris pour jouer avant début mars (conditions météo) et plusieurs sociétés boulistes utilisent le boulodrome. Enfin, les phases finales se déroulent le week-end du 5 mai, lors de nos concours.

Comme l'an dernier, tous nos concours n'ont pas affiché «complet», malgré tous les efforts des sociétaires et des membres du bureau qui œuvrent pour la société. Cette année, nous allons essayer de nouvelles formules en modifiant quelques concours. Le problème est que le calendrier est fait au niveau de la fédération avant que nos concours aient lieu. Donc, il est difficile de voir ce qui peut être modifié.

Je veux remercier les familles de Georges SEGUIN et de Michel JURY qui offrent les récompenses pour ces concours.

## Résultat 2012.

Challenge de l'Amicale, à La Côte : Jean-Louis DURIEUX gagne Gérard GALLAYS.

Challenge NICOUD : David BOUQUET gagne Jean-Pierre VIVIER.

Challenge de l'Amicale : Stéphane CHARPENAY gagne Gilles CHARDON.

Challenge de la Municipalité : Armand BERNARD gagne David GAUTHIER.

Challenge SEGUIN : Robert BRENIER et Florent CORREARD gagnent Maurice ALPHAND et Gilles MARION.



Lors de la dernière assemblée de l'Amicale, il a été voté à l'unanimité que le siège de l'association soit fixé à la mairie de Sardieu, après une demande auprès du conseil municipal, suite à la fermeture de l'ancien siège.

Les jeunes qui désirent pratiquer notre sport peuvent me contacter. Joris GUILLAUD (13 ans) est allé au championnat de France des moins de 15 ans, à Montauban, pour les phases finales. Félicitations à tout l'encadrement des jeunes pour tous leurs efforts afin que le Sport Boule continue à vivre.

La salle «Jean Boyer» est ouverte, les lundis, de 14 h à 18 h, du 1er octobre à fin avril par l'Amicale Boules de Sardieu avec celle de Saint Siméon de Bressieux.

**Bonne saison à tous.** Le président : M. Hervé GUILLAUD

100, route de Chatenay 38260 SARDIEU 04 74 20 60 72 herve.guillaud@orange.fr

**L'année 2012 vient de s'écouler et le club des Blés d'Or, fort de plus de quatre vingt quinze adhérents, fait preuve d'une activité toujours soutenue. Tous les mardis, la salle des fêtes se remplit, telle une ruche bourdonnante, pour des retrouvailles entre amis, autour des tables, pour jouer soit à la belote, au scrabble traditionnel ou en duplicate, au rummikub, et sur la place, boules en main, rivalisant d'adresse dans une ambiance très conviviale «tu tires ou tu pointes ? Encore manqué...».**



L'assemblée générale du 15 janvier, en présence de M. Raymond ROUX maire, de M. COLOMBIER député, de M. BARBIER Président de la communauté de communes et conseiller général et de M. CHARPENTIER administrateur de la fédération départementale, est toujours un moment fort de la vie du club. Chacun peut apporter de nouvelles idées, après l'approbation des comptes-rendus de l'année écoulée, l'assemblée a

entériné les dates des activités de l'année. A l'issue de la réunion, avec les représentants des différentes associations et du conseil municipal, nous avons partagé le verre de l'amitié. Un succulent repas agrémenté de chansons et d'histoires drôles a clôturé cette journée. Une douzaine de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre cette année, ce qui ne peut que nous réjouir.

Tous les deux mois, une petite réunion sympathique permet de fêter les anniversaires de ceux qui ont ajouté un numéro à leur âge dans le bimestre précédent.

Comme chaque année le club à donné rendez vous aux habitants du village et des environs pour ses animations organisées au cours de l'année :

Tout d'abord le 4 mars : le concours de belote ou 58 doublettes se sont affrontées en toute amitié pour remporter le trophée souvenir MADELEINE OGIER et de délicieuses truites.



Ensuite le traditionnel concours de pétanque du 5 août, sur la zone de loisirs a obtenu un franc succès : 40 doublettes. Les joueurs ont rivalisé d'adresse dans des parties à suspense pour remporter le challenge Jean-Paul FRECHAT.



Enfin, la journée porte ouverte du 14 octobre ou les vendeuses de pâtisseries, quiches, enveloppes surprises ou tombola, ont comblé les visiteurs du village et des clubs alentours, tous sont repartis les bras chargés de gourmandises et de nombreux lots.

Une exposition très réussie de photos anciennes a fait remémorer de nombreux souvenirs à tous les visiteurs.

N'oublions pas de remercier tous les donateurs de lots lors de nos différentes manifestations : les adhérents et les commerçants du village et des alentours.

Le 20 juin : 4 triplettes ont participé au concours départemental de pétanque des aînés ruraux à Méaudre. Pour la première fois, une équipe féminine du club a relevé le défi et s'est remarquablement classée en participant aux demi-finales du concours féminin (30 équipes féminines participantes).



Une équipe masculine s'est inclinée en quart de finale, les deux autres se sont défendues ardemment mais le plus fort a eu raison du courage des joueurs (85 équipes masculines en compétition). Bravo à tous les participants et leurs accompagnateurs pour avoir représenté notre club avec brio.

Le 30 août, lors d'une sortie détente dans l'Ain, les participants ont découvert en trois visites un échantillon des richesses de la Bresse. Tout d'abord la gastronomie avec les biscuits fabriqués avec la farine de gaude «maïs torréfié» puis la volaille de Bresse où un éleveur nous a présenté avec passion son élevage de poulets, poulardes et chapons qui font les délices des gourmets

Et l'après midi, visite du patrimoine ancien avec des constructions typiques de la Bresse et des métiers d'autrefois regroupés dans un site entretenu par une association de conservation du patrimoine.



Nous avons aussi eu le plaisir de partager une étape importante de la vie du couple : Danielle et Jean-Claude Bouvier-Rambaud : leurs 45 ans de mariage. Nous leur présentons toutes nos sincères félicitations. Jean-Claude est président de notre club depuis 2010, fonction qu'il assume avec compétence et dévouement, secondé par Danielle très présente. Nous les remercions sincèrement tous les deux.

Depuis la mi-septembre, en collaboration avec le club de Gym, une vingtaine de personnes se retrouve tous les lundis pour se maintenir en forme dans une ambiance de sérieux et de bonne humeur sous l'autorité bienveillante de Christine.

Les réunions du club se font chaque mardi après-midi à la salle des fêtes et toutes et tous sont les bienvenus parmi nous pour passer de bons moments d'amitié.

Rejoignez-nous sans appréhension. Tout le monde trouve sa place au sein du club des Blés d'Or.

**«Ayant médité la douceur et la compassion, j'ai oublié la différence entre moi et les autres.»**

Milarepa, ascète tibétain.



Le conseil d'administration

et le président J.C. BOUVIER-RAMBAUD

## ET VIVE L'ÉVEIL !

Début octobre, nous avons repris nos répétitions dans une ambiance chaleureuse que l'on connaît depuis longtemps à l'Eveil.

Notre chef, Franck GILBERT, avec la facilité qu'il a à écrire et arranger des partitions, nous propose un répertoire varié.



Tous les vendredis, nous nous retrouvons au «grand complet», c'est-à-dire les onze instrumentistes, durant deux heures pour ne pas perdre le rythme.

Nous assurons, pendant l'année, les cérémonies des fêtes civiles avec la municipalité et l'U.M.A.C.

Nous effectuons le même service les 8 mai, 14 juillet et le 11 novembre à St Siméon de Bressieux et à Gillonnay.



L'Eveil tient à remercier toutes les personnes qui contribuent à la réussite de ses manifestations par leur présence.

Dimanche 10 février 2013, Moules Frites (salle polyvalente)

Dimanche 24 mars 2013, Boudin Tripes (salle polyvalente)

Judi 1er mai 2013, Concert annuel et démonstration du Twirling, (salle polyvalente)

Dimanche 16 juin 2013 : concours de Pétanque (Zone de loisirs)

Dimanche 27 octobre 2013 : Boudin (salle polyvalente)



Merci à la municipalité qui met à notre disposition la salle «multi-accueil» de l'école pour nos répétitions auxquelles vous pouvez assister, si vous le souhaitez : vous nous rejoindrez pour un moment musical et convivial.

Bonne année 2013 à toutes et tous !

Les co-présidents de l'Eveil : Franck VIAL et Eric BOUVIER

## ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE

1, 2, 3 ... ABDO, LIA,  
STEP, ZUMBA (1) :

nous revoilà !!!



L'Association Sportive Gymnastique de Sardieu a recommencé ses séances, avec une nouveauté : un cours dédié à nos aînés (le lundi de 17 h 30 à 18 h 30). Les deux cours pour les adultes ont lieu, comme l'an dernier, le lundi et le mercredi de 20 h 15 à 21 h 15. Tous les cours ont lieu à la salle polyvalente de Sardieu. 70 licenciés : 45 adultes et 25 aînés, prioritairement des habitants de Sardieu.



Pour les aînés, âgés de 57 à 86 ans, le programme est personnalisé en fonction des compétences de chacun.

Avec essentiellement des étirements, des massages et parfois un peu de Zumba !

Nos anciens sont très assidus. Les trois groupes sont animés par notre coach Christine DAUTEL (résidente de Sardieu.)



### La fête de la musique

Grâce à l'Eveil de Sardieu, le Twirling, Stéphane pour la sono et grâce à vous, venus nombreux, la seconde édition de la fête de la musique a eu un franc succès.

Mille mercis à vous pour votre participation.

Nous comptons sur vous le **vendredi 21 juin 2013,**

à partir de 19 h, à la salle polyvalente.

La présidente, Maud PIBOU

(1)ABDO : renforcement musculaire, LIA : enchaînements de mouvements en musique, STEP : enchaînement de mouvements avec la montée d'une marche d'escalier, ZUMBA : la danse à la mode ... assez physique !

**A**près 4 mois de travail aux entraînements, à l'école départementale et aux week-ends de degrés, nos 40 twirleurs commencent les compétitions par le traditionnel critérium de la ligue à Pont de Beauvoisin, journée pleine d'émotion pour les nouvelles et leurs parents.

Pour les solistes du championnat national 1, nous avons dû passer les degrés nécessaires.

Déborah en Junior a réussi le 3ème et le 4ème degré.

Léticia, Célia et Gaëlle en Cadette ont réussi le 3ème degré.

De février à juin, nous avons enchaîné les compétitions (départementales, ligues, quart de finale, demi-finale et finale) dans les trois filières.



## Championnat National 1

Soliste : **Leticia** est allée en ¼ de finale à Porte-lès-Valence.

Duos : **Gaëlle – Célia** et **Justine – Océane** sont allées en ¼ de finale à Livron.

## Championnat National 2

**Cindy** en solo Cadette et **Lucie et Laetitia** en duo Junior sont allées en ½ finale à Rumilly (Savoie).

L'équipe Junior, composée de **Lucie, Déborah, Léticia, Gaëlle, Célia, Justine** et **Cindy**, est allée en finale à Elancourt (Région parisienne)



## **Championnat National 3**

L'équipe Benjamine 1, composée de **Coralie, Lindsey, Assia, Ondine, Appoline** et **Manon** et **Assia** en solo Benjamine sont allées au Championnat de Ligue à Privas.

En duo Benjamine : **Claysse** et **Chanel**, en duo Minime : **Alycia** et **Noémie** et en solo Poussin : **Lola** sont allées en ¼ de finale à Draguignan

En solo Benjamine, **Lauryne** est allée en ½ finale à Cluses

Et l'équipe Benjamine 2, composée de **Lauryne, Maellys, Océane, Clara, Justine, Coralie** et **Clarysse**, sont allées en Finale à Nantes.

Sans oublier les démonstrations en critérium de l'équipe Poussin et de l'équipe Mini Twirl

**En résumé, bonne année sportive puisque nous avons eu deux équipes en finale !**

Et pour finir la saison en beauté, notre gala a rassemblé tous les supporters du twirling. Merci aux parents qui ont participé aux bouquets de fleurs pour les monitrices.

Après des vacances bien méritées et une petite démonstration à la 10<sup>ème</sup> fête de la patate au Mottier, nous avons repris le chemin des gymnases.



**Notre effectif reste stable avec une quarantaine de twirleurs qui se répartissent dans 6 équipes plus des duos et des solos.**

**En national 1** : 1 duo Junior.

**En national 2** : 1 équipe sénior, 1 duo Junior, 1 solo cadette et un solo junior.

**En national 3** : 1 équipe cadette, 2 équipes benjamines, 1 duo cadette, 4 duos benjamines, 1 solo cadette, 3 solos minimes et 2 solos benjamines.

Et pour encadrer tout ce petit monde, toujours la même équipe ou presque !

Depuis 30 ans que je dirige le twirling, j'ai eu la chance de garder à mes côtés des filles qui ont d'abord été twirleurs, pour s'investir ensuite dans l'encadrement.

**Merci à toutes, à tous les parents qui suivent en compétition et à tous nos supporters de Sardieu.**

Yvette BUENERD, manager du Twirling-sport.

**Cette année encore, le sou des écoles fera partie des associations de parents bénévoles.**



Les manifestations ne sont possibles que si toutes les familles se mobilisent avec nous.



*Les enfants et les membres du bureau comptent sur vous pour la participation et la mobilisation que vous apporterez.*

*Merci.*

Nous proposons des manifestations tout au long de l'année dans le but de financer des activités périscolaires (sorties, animations).

### **Calendrier des manifestations 2013**

Dimanche 20 Janvier : Vente de Moules/frites

Samedi 2 Février : Concours de Belote

Samedi 13 Avril : Soirée Loto

Vendredi 14 Juin : Fête de l'école

Samedi 17 Novembre : Moules/frites

Les nouveaux membres du bureau :

ROUX Emilie (Présidente), MICHEL Elodie (Trésorière), TIGNEL Magali (Secrétaire).

Le bureau.



## Clocher de Sardieu (ex-paroisse) Relais «Bienheureuse Béatrix»

**M**erci à **monsieur Maurice MANCHON** de La Côte St André pour le travail effectué à l'entrée de l'église : réfection du bas des deux socles. Tout cela bénévolement. Il est bon de rappeler que c'est la troisième fois que Maurice fait un geste financier pour notre église. Tous nos remerciements.

### **Catéchisme.**

Le relais «Bienheureuse Béatrix» dépend de la paroisse Sainte Marie de Bièvre-Liers qui rassemble les anciennes paroisses des villages du canton de La Côte St André.

Ce relais dispense un enseignement religieux (catéchèse – catéchisme) à des enfants de 7 à 10/11 ans, dans l'ancienne cure de Sardieu, le mercredi matin pendant l'année scolaire.



Les enfants sont répartis en deux groupes, qui alternent un mercredi sur deux : 10 enfants (âge du CE1, CE2 et CM1), dont 3 viennent de Balbins, 6 enfants (âge du CM2).

Cet enseignement est organisé en modules comme «Je grandis, Bravo la vie !» et «Tous ensemble» pour les plus jeunes ou «Qu'est ce que le bonheur ?» pour les plus grands. Un module comprend un texte biblique, la connaissance de grands témoins (Raoul Follereau, médecin vainqueur de la lèpre, Sœur Emmanuelle et ses chiffonniers du Caire, l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs ...), l'étude d'un texte liturgique et des temps d'échange sur les questions qui interpellent les enfants, souvent par le biais de jeux de rôle, de dessins, de collages, de carnets de vie ...

Dimanche 21 octobre 2012, dans l'église de Sardieu, 14 enfants de Faramans, Pajay et Sardieu ont reçu, pour la première fois, l'Eucharistie (Première communion).

Composition du bureau et du conseil d'administration de l'Union Paroissiale, renouvellement en mars 2012 : ils ont été reconduits.

### **Dates à retenir.**

Dimanche 2 juin 2013. Fête paroissiale avec vente de gâteaux et apéritif. A partir de 10 heures à la salle polyvalente.

Dimanche 21 juillet 2013. Fête de Sainte Marie-Madeleine, avec messe et apéritif offert.

Le président de l'Union Paroissiale :

Robert BRENIER



***Notre section de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants (U.M.A.C) compte, à ce jour, vingt deux membres actifs.***

Lors de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2012, Monsieur Yves LAMY a été élu Président en remplacement de Monsieur Roger BOUVIER.

### ***Composition du bureau***

Président : Yves LAMY

Vice-président : Robert BRENIER

Trésorier : Robert NICLOUD

Secrétaire : Claude CHANOZ

Porte drapeau : Charles TRUPIA



### ***Cérémonies***

En 2012, nous avons organisé les cérémonies de commémoration en collaboration avec la municipalité et l'Eveil, en invitant la population et les enfants des écoles à se joindre à nous afin de perpétuer le devoir de mémoire, dans le respect et la dignité.

Le 19 mars : Fin de la guerre en Algérie,

Le 29 avril : Souvenir des Déportés,

Le 8 mai : Fin de la guerre de 1939 – 1945,

Le 18 juin : Appel du Général de Gaulle,

Le 11 novembre : Armistice de la guerre de 1914 – 1918.



Lecture par Monsieur le Maire du message du Ministre des Anciens Combattants, Monsieur Kader ARIF, et par Laetitia REY, du message de l'U.F.A.C.

Nous remercions particulièrement les enfants accompagnés de leurs parents, pour leur présence à nos côtés, ainsi que pour la participation musicale de l'Eveil.

### ***Information sur la retraite d'ancien combattant***

Le projet d'augmentation de la retraite a été adopté.

La revalorisation de 4 points porte celle-ci à 48 points

(Se reporter au tableau du n° 510 du journal «L'Ancien d'Algérie»).



### *Distinctions et récompenses*

Lors de la cérémonie du 11 novembre, pour son ancienneté et son dévouement au sein de la section, notre Président sortant Monsieur Roger BOUVIER, membre de l'U.M.A.C. depuis 1982, Président de 1993 à 2013, a reçu des mains de notre député Jean-pierre BARBIER le diplôme d'honneur de l'U.M.A.C. et la médaille de bronze de l'Union Fédérale des Associations d'Anciens Combattants.

D'autre part, il fait toujours partie de notre bureau au titre de Président Honoraire.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



Le président Yves LAMY



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

## CONSEILS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

### ***Pour prévenir les vols de voitures et les vols à la roulotte.***

Les délinquants recourent à différents stratagèmes pour contourner les systèmes antivol ou voler dans les habitacles. Le principal ennemi des voleurs de voitures est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !

#### ***Prévenir, c'est :***

- Garer son véhicule dans un endroit éclairé ;
- Ne pas laisser son véhicule sur la voie publique lorsqu'on dispose d'un garage ;
- Ne jamais laisser d'objets de valeur apparents (appareils photo, GPS, appareils numériques, lecteur DVD ...) dans votre véhicule ;
- Ne jamais laisser les papiers (permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance) en quittant votre véhicule ;
- Ne jamais laisser la clef de contact, même pour un bref arrêt et verrouiller systématiquement votre véhicule ;
- Pour vous prémunir des «car-jacking» (vol en présence du conducteur), retirer systématiquement la clé de contact en cas d'accrochage avec un autre véhicule ;
- N'inscrire ni nom ni adresse sur le trousseau de clés de votre voiture ;
- Pour vous prémunir des «home-jacking» (vol de voiture à domicile), mettre les clés de votre voiture en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- Conservez les factures des accessoires ou des pièces auto que vous achetez ;
- Investissez dans un système anti démarrage, une barre de volant ou de levier de vitesse (d'un modèle agréé NF et assurances) ;
- En roulant, ne laissez pas votre sac à main sur les sièges : mettez le dessous.

#### ***En cas de vol à la roulotte :***

- Laissez le véhicule en l'état ;
- Ne touchez à rien ;
- Prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police – appel au 17 ;
- Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- Prévenez votre assureur.

### ***Pour prévenir les cambriolages.***

Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche et profite des failles de votre protection. Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !

### **Prévenir, c'est :**

Fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;  
Ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;  
N'inscrire ni nom, ni adresse sur ses trousseaux de clés ;  
Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;  
Ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, des objets, de l'argent, des bijoux, des chéquiers ... ;  
Photographiez vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art ... ;  
Conservez les factures ;  
Renforcez la protection de votre domicile ;  
Poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;  
Changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

### **En cas de cambriolage :**

Laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien ;  
Prévenez sans délai la gendarmerie ou la Police – appel au 17 ;  
Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors votre dépôt de plainte ;  
Prévenez votre assureur.

### **Pour prévenir les vols et agressions contre les seniors.**

Les délinquants recourent à la violence directe mais aussi à différents stratagèmes pour endormir votre méfiance. Le principal ennemi des voleurs est votre prudence, votre vigilance et votre bon sens !

### **Prévenir, c'est :**

Faites vous accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent ou percevez votre pension ;  
Conservez l'argent dans une poche intérieure de votre veste ou votre manteau. Portez votre sac en bandoulière, positionné devant vous ;  
N'arborez pas sur vous des bijoux trop voyants ;  
Si un individu vous suit, rapprochez vous d'autres passants ou entrez dans un lieu public ;  
Méfiez-vous des inconnus qui veulent vous rendre service ou qui vous demandent un renseignement ;  
En cas d'agression, appelez de suite à l'aide ;  
N'inscrire ni nom ni adresse sur le trousseau de clés de votre domicile ;  
Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile ;  
Faites installer sur votre porte d'entrée un judas et/ou une chaîne de sécurité ;  
Ne laissez pas pénétrer dans votre domicile des inconnus quel qu'en soit le motif. Méfiez-vous des usurpations de qualité (faux policiers, faux plombiers ...). Dites que vous appelez la gendarmerie pour vérifier (brigade locale ou n° d'urgence 17).

**En cas d'agression :** N'opposez pas de résistance.

**En cas de vol :** Idem que pour les cambriolages.

Pays de  
**Bièvre  
Liers**

Communauté  
de communes

**NOUVEAU**  
Le 2 juillet ouverture de la déchèterie de la Bièvre



**LE PAYS DE BIÈVRE-LIERS est heureux de vous informer de l'ouverture d'une nouvelle déchèterie à La Côte-Saint-André.**

La déchèterie de la Bièvre est un des 5 grands projets du Projet de territoire. Il a pour but d'encourager le tri, de vous accueillir dans de meilleures conditions tout en rationalisant les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Ce nouveau service intercommunal, plus performant, plus accueillant répondra au mieux à vos attentes en matière de tri.

**UN SERVICE DE QUALITÉ**

- Un agent est toujours présent pour vous conseiller ou vous orienter.
- Une plus grande possibilité de tri : bois, cartons, gravats, déchets verts, encombrants, ferraille, pneus, plâtre, PVC/plastique, huiles, textiles et chaussures, polystyrène, piles, petit et gros électroménager, lampes et néons, déchets dangereux des ménages (peintures, solvants, produits phytosanitaires...)

**DES CONDITIONS D'ACCUEIL OPTIMISÉES**

- 43 heures d'ouverture au public par semaine
- 14 bennes à quai
- Capacité de 150 véhicules/heure

**UNE VALORISATION DES DÉCHETS AMÉLIORÉE**

La valorisation des déchets permet de fabriquer de nouveaux produits en économisant la matière première ainsi qu'une part non négligeable d'énergie.

**Ensemble préservons l'environnement**

## LES DÉCHÈTERIES DE BIÈVRE-LIERS VOUS ACCUEILLENT TOUTE L'ANNÉE

### DÉCHÈTERIE DE LA BIÈVRE

À PARTIR DU 2 JUILLET 2012

Chemin des Charpillates  
La Côte-Saint-André

Tél. : 04 74 20 33 03

- Lundi : 14 h/18 h
- Mardi, jeudi, vendredi : 9 h/12 h et 14 h/18 h
- Mercredi, samedi : 9 h à 18 h non stop

### DÉCHÈTERIE DU LIERS À NANTOIN

Route du Moulin - Les Grandes Terres

Tél. : 04 74 54 13 73

- Lundi, jeudi : 9 h/12 h
- Mardi : 14 h/18 h
- Samedi : 9 h/12 h et 14 h/18 h

NOUVEAU

Déchèterie des Meunières à La Côte-Saint-André et point d'apport du Lombard à Saint-Siméon-de-Bressieux

FERMÉS À PARTIR DU 2 JUILLET 2012



### APPAREILS ÉLECTRIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques, les écrans et moniteurs, les ampoules basses consommation (fluo-compactes, à décharge, Leds) et tubes néons sont acceptés en déchèterie. Mais il est préférable de les rapporter chez votre distributeur.

### PENSER AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

- **Le jaune** pour les emballages (briques alimentaires, petits cartons d'emballage, bouteilles plastique, boites de conserve).
  - **Le bleu** pour les papiers, journaux, revues, catalogues, annuaires....
  - **Le vert** pour le verre (bouteilles, bocaux, flacons) **pas de vaisselle cassée.**
- Repartis dans vos communes, ils sont aisément accessibles.



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**  
www.cc-bievre-liers.fr - Tél. : 04 74 20 86 73



## Rappel : du nouveau dans les consignes de tri



### Coup d'accélérateur sur le tri et le recyclage des emballages en plastique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes les communes du SICTOM de la Bièvre participent à une expérimentation nationale sur le tri des emballages plastique pilotée par Eco Emballages.

**Un geste plus facile :** Les habitants du SICTOM de la Bièvre peuvent désormais trier les pots, boîtes et barquettes en plastique en plus des bouteilles et flacons.

**Quelques exemples des nouveaux emballages à trier :** pots de yaourts, de crème, boîtes à fromage, à œufs, de beurre, barquettes en plastique et en polystyrène de plats cuisinés, de charcuterie, de viande.

Bien sûr, dans le conteneur jaune, vous continuez à déposer les emballages en carton et métal. Le papier quant à lui, va dans le conteneur bleu et les emballages en verre, dans le conteneur vert.

Renseignements au : 04.74.54.82.32

## Mais n'oublions pas les autres déchets à recycler ....

Tous les déchets triés doivent être dépourvus de leur sur-emballage.



Rien d'autre que du papier dans ce conteneur



Les pots, bocaux et bouteilles en verre doivent être dépourvus des capsules et bouchons.

## Déchets refusés dans les ordures ménagères

Vélo,  
Poussette,  
Informatique  
Machine à laver  
Bois,  
Aspirateur,  
Verre,  
Pneus  
Ferrailles  
Pièces automobiles  
Gros cartons !



**L'Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers de Penol** est en fonctionnement depuis le 1er août 2012. Les ordures ménagères sont désormais déchargées à l'intérieur de cette nouvelle unité, pour subir un pré-traitement avant enfouissement.

Nous retrouvons actuellement tous types de déchets dans les OM (pièces métalliques, déchets infectieux, radiateurs électriques, pièces automobiles, lave linge, pneus, filtres à huile, piles, chauffe-eau, etc) qui ne devraient pas se trouver dans le circuit de collecte des ordures ménagères mais en déchèterie ou autre filière adaptée. La présence de ce type de déchets altère considérablement le bon fonctionnement de la nouvelle unité, avec des machines de tri mécanique endommagées voire cassées.



Le SICTOM va renforcer sa communication et nous vous remercions d'en être le relais pour rappeler aux citoyens qu'il est interdit de mettre dans leurs déchets ménagers ces types de déchets et que les déchèteries sont à leur disposition sur chaque communauté de communes pour les réceptionner.



Nous invitons également les communautés de communes à se rapprocher de leurs collecteurs ou services de collecte afin que les déchets cités ci-dessus ne soient pas ramassés lors des collectes. Vous trouverez ci-joint quelques images des déchets retrouvés durant ces premiers mois, et que nous espérons voir disparaître à l'avenir.

## La vie sociale à Sardieu dans les années cinquante

par André Baratier-Buisson

Dans le bulletin n° 30 (2012), après le contexte caractérisé par des difficultés de déplacement, l'article présentait les cérémonies liées à la vie religieuse ou aux étapes de la vie et les traditions particulières aux conscrits. Cette année, sont évoquées les fêtes civiles, les bals, la vogue, les activités culturelles, le comice agricole et les blagues que les habitants se faisaient.

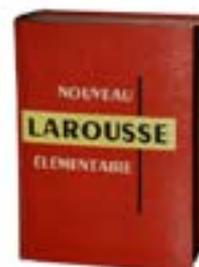
### Les fêtes civiles

#### Le 14 juillet.

La fête nationale était marquée par un dépôt de gerbe au monument aux morts et par un goûter offert aux enfants.

La cérémonie devant le monument aux morts était conduite par le maire et son conseil municipal. La population s'y associait volontiers. La batterie fanfare était présente, au complet. Elle exécutait la «Marseillaise».

Dans l'après-midi, à la salle des fêtes, la municipalité offrait un goûter aux enfants scolarisés, avec tranches de pain, saucisson, gâteaux, boisson : limonade et sirops. C'était l'occasion de la remise aux élèves ayant terminé leur scolarité, donc étant dans leur quatorzième année (1), du petit dictionnaire «Larousse» et un livret de la Caisse d'Épargne. Le dictionnaire était offert par l'association des parents d'élèves (l'équivalent du «sou des écoles» actuel). Le livret d'épargne était offert par la municipalité qui versait une somme (modique) sur chaque compte ouvert au nom de l'élève. Ces cadeaux symbolisaient l'alliance entre le savoir et le sens de l'économie !



Le 14 juillet marquait par ailleurs le début des «grandes vacances» qui se terminaient le 1er octobre. Ces deux mois et demi correspondaient aux périodes de gros travaux agricoles.

Si les enfants n'étaient pas astreints aux tâches les plus dures, ils apportaient leur concours : transport de gerbes, récolte des pommes de terre ou garde des troupeaux hors des parcs.

Ces congés étendus et leurs dates témoignent de la ruralité forte de la France des années cinquante. C'est dans la décennie suivante que les grandes vacances vont se raccourcir (2 mois) et ne concerner que juillet (tout le mois) et août, avec une rentrée scolaire début septembre (2).



(1) Par une ordonnance de 1959 du ministre Berthoin, ministre du Général de Gaulle, dans les années soixante, la scolarité obligatoire est portée à 16 ans.

(2) Le calendrier scolaire comportait alors peu de «petites vacances» Une semaine à la Toussaint, dix jours en fin d'année, dix jours à Pâques. Et si Pâques était tardif : le second trimestre était interminable ! Il n'y avait pas de vacances d'hiver.

## **Le 11 novembre.**

Avec 29 morts dans la Première Guerre Mondiale, Sardieu avait été, comme tous les villages ruraux, très endeuillé. Les agriculteurs avaient, en majorité, été versés dans l'infanterie et donc étaient dans les tranchées. Position bien plus dangereuse que celle des artilleurs à qui il était demandé plus d'expertise mécanique et qui, dans cette guerre de position et d'usure, étaient plus à l'arrière du front. De près ou de loin, toutes les familles du village avaient perdu un proche (fils, neveu, cousin ...). La célébration de l'Armistice était encore émotionnellement très forte. La participation était importante, d'autant qu'une messe était célébrée avant la cérémonie. Celle-ci comportait, outre un dépôt de gerbe par le maire et les honneurs militaires (3) par l'Eveil, la lecture de tous les noms des victimes. Les enfants des classes primaires, emmenés par leurs instituteurs (monsieur et madame PICON), disaient, en chœur, après chaque nom prononcé «Mort pour la France». Il n'était point besoin de rappeler aux enfants la nécessité de leur présence ... l'autorité des instituteurs suffisait. Les discours du maire et du président de l'association des anciens combattants suivis de la «Marseillaise» clôturaient la cérémonie.

## **Le 8 mai.**

Dès 1946, le 8 mai, à l'anniversaire de la reddition sans conditions des troupes allemandes (4), à Reims, était férié et des cérémonies ont été organisées dans toutes les communes françaises.

La trame reprend celle du 11 novembre (sonneries militaires, gerbe, discours, «Marseillaise»). Sauf qu'il n'y a pas de lecture des noms de tués. Si des Sardieurots ont été fait prisonniers et envoyés dans des camps (Stalags)(5) en Allemagne, la commune n'a pas eu de décès pour cause de guerre.

## **Les bals publics.**

Ils avaient disparu pendant la seconde guerre mondiale. Si la jeunesse dansait, c'était entre amis, dans les maisons privées, et en toute discrétion. La musique provenait de disques 78 tours tournant sur un gramophone ou un phonographe.

Avec le retour de la paix, les bals ont repris avec deux temps forts : les bals des Burettes et le bal de la vogue.



(3) Ces sonneries réglementaires se faisaient aux clairons avec roulement de tambours. Il y avait quatre : «Garde à vous» et «Au champ» en début de cérémonie, «Ouvrez le ban» avant la lecture des noms et «Fermez le ban» à la fin des discours.

(4) Ce qui a été signé à Reims entre les Alliés et l'armée allemande a été une capitulation sans conditions et non pas un armistice qui est une suspension des combats.

(5) Il n'a pas été possible de trouver une liste de prisonniers, donc leur nombre. Il n'est fait mention de ces prisonniers qu'une fois dans les délibérations du conseil municipal, le 15 novembre 1941. La commune affectait une subvention de 500 francs au Comité d'Entraide aux Prisonniers pour les colis de Noël au coût estimé à 50 / 60 Francs l'unité. Ce qui permet d'estimer à 9 ou 10 le nombre de soldats originaires de Sardieu et prisonniers de guerre. Dans la même délibération, le garde champêtre est invité à quêter de l'argent à l'entrée du cimetière lors des inhumations. Pour abonder le Comité d'Entraide.

## *Les bals des Burettes.*

Le prétexte des ces bals était la cueillette du muguet très abondant dans le bois des Burettes. Immédiatement, après la guerre, les bals des Burettes utilisaient un hangar métallique, témoin d'un petit aérodrome militaire lié au Camp de Chambaran et qui avait une piste dans la lande (6). Le site fut rapidement déclassé pour des raisons d'économie (gardiennage). L'aérodrome (aujourd'hui aéroport) de St Etienne de Saint Geoirs se substitua à celui des Burettes. Le hangar détruit, les bals se sont déplacés. A l'orée du bois des Burettes, sur la commune de Penol, sur la route allant à Marcilloles, se trouve une ferme isolée : actuellement, elle abrite un centre équestre. Après guerre, elle était habitée par un célibataire, monsieur JAY-ROYON, plus connu sous le nom de «JOANNY». La propriété a été ensuite vendue à monsieur Victorin VIAL (homonyme d'un habitant de Sardieu), cafetier et restaurateur à St Etienne de St Geoirs. Les propriétaires successifs autorisaient les associations de chasseurs (ancêtres des ACCA actuelles) des trois communes voisines (Penol, Marcilloles et Sardieu) d'organiser des bals en mai, dans la cour de la ferme. Ces bals se tenaient les après-midi des trois premiers dimanches. Les associations de chasseurs veillaient à faire «tourner» les dates : d'une année sur l'autre, chaque village avait le premier dimanche, puis le second, puis le troisième. Immédiatement après la guerre, ces bals champêtres étaient très modestes avec peu de musiciens jouant de plusieurs instruments (accordéon, saxophone, clarinette, trompette, batterie) et poussant la chansonnette. Puis, dans les années cinquante, les parquets mobiles, démontables, transportés depuis La Côte St André, sur des charrettes, sont apparus. Les orchestres se sont étoffés, avec des instruments à corde (guitare, mandolines ...). L'entrée était payante. Et il y avait toujours une buvette !

L'orchestre le plus réputé était basé à Sillans et se nommait «Les Canaris sillanais». Comme les bals des Burettes inauguraient la saison des bals printaniers et estivaux, «les Canaris» étaient souvent parfumés au muguet !

Ces bals ont cessé dans les années soixante-dix. La date de 1973 semble probable. Il n'y a pas de raisons évidentes à cet arrêt : les goûts musicaux des jeunes (rock, nouvelles danses) avaient évolué et le style «bal musette» plaisait moins. C'est une hypothèse.

## *Le bal de la vogue.*

Il était organisé par les conscrits. Il se tenait le dimanche soir sur la place du village. Il était payant. Pour cela, la place était fermée par des claustras faits d'osier tressé ou par des planches.

Au début, les danseurs évoluaient sur la terre battue.

Puis, le parquet mobile a été utilisé.



(6) La zone comprise entre, à l'Est, la terrasse de Sardieu, à l'Ouest, la route Marcilloles / Penol et au Sud, la route Marcilloles / Sardieu, de forme triangulaire, était très médiocre sur le plan agronomique et ne portait qu'une mauvaise lande à genêts. Dans les années soixante, les trois communes propriétaires de ces hectares (situés sur Penol) ont délimité des parcelles et les ont louées. Par un gros travail de bonification et d'amendement, elles portent les cultures usuelles en Bièvre.

Les ressources propres aux conscrits étaient faibles (ventes des brioches, étrennes du jour de l'an – voir bulletin antérieur). Aussi, ils ne pouvaient pas, comme les chasseurs, s'offrir les «Canaris». La musique pouvait provenir de disques (gramophone) ou de petits orchestres plus modestes et moins rémunérés.

Il y avait évidemment une buvette.

En fin de soirée, certains pouvaient s'échauffer ... et les débuts de pugilats étaient vite sous contrôle. Tous les protagonistes d'une éventuelle bagarre étant du village, tous se connaissaient. Les habitants plus âgés étaient aussi au bal : ils tempéraient les vindicatifs.

## **La vogue.**

Elle se tenait le dimanche le plus proche du 22 juillet, date de la fête de Sainte Marie Madeleine, patronne de la paroisse de Sardieu.

## **Les attractions et les manèges.**

Ils étaient tenus par des forains qui allaient de villes en villages. La mémoire garde le nom des deux familles (LAURENT et CARRAZ) habituées des vogues en Bièvre.

### **Le stand de tir à la carabine.**

Pour quelques francs, les amateurs de tir pouvaient montrer leur sens de la visée sur des cibles en carton. Pour un peu plus cher, il était possible de décrocher une poupée décorative ou un petit ours en peluche. Les maladroits accusaient les carabines d'être trafiquées pour ne pas tirer droit.



### **Le distributeur de macarons.**

Un nommé JACQUET, originaire de Brezins, avait une camionnette où était installé un distributeur de friandises (macaron : petit gâteau rond moelleux, à base de pâte d'amande, de blancs d'œufs et de sucre). Après avoir payé, le joueur poussait un bouton qui libérait une bille. Celle-ci tombait sur un plateau et s'immobilisait sur une case portant un numéro : le nombre de macarons gagnés !



### **Les chevaux de bois.**

Ce manège était motorisé. Le jeu consistait à tenter d'attraper le pompon que le forain agitait au bout d'une corde passée dans une poulie, pour gagner des tours supplémentaires.

C'était le manège pour les enfants.



## **Le «pousse-pousse».**

Manège aussi motorisé. Une dizaine de sièges, où il était nécessaire de bien s'arrimer, étaient suspendus par des chaînes à une plate forme tournante. Avec la vitesse, les sièges s'élevaient à l'oblique. Les plus audacieux faisaient tourner leur siège, cherchaient à pousser leurs voisins de manège. Ce type de manège est désormais interdit car dangereux. Il n'y a pas trace d'accident à Sardieu. Le seul désagrément de ce manège était de se retrouver au sol avec une bonne nausée ! Le «pousse-pousse» attirait les adolescents et les jeunes gens.



## **La «vague».**

C'était un petit manège de trois places. Rotatif, il tournait en s'inclinant plusieurs fois. Une capote pouvait se déployer au dessus des passagers et les isoler. Particularité de ce manège : il était mis en route à la force des bras d'un prénommé Vincent, célèbre par sa force.

## **Les autos «tamponneuses» (ou «tamponnantes»).**

Ce gros manège fonctionnait à l'électricité (groupe électrogène). Il s'installait sur la place entre les deux rangs de platanes. Il s'arrêtait vers 18 heures pour permettre d'installer la buvette et la clôture du bal du soir. Le forain ayant acquis un plus gros manège, celui-ci fut installé sur la place de l'Ardelier en raison de sa dimension. Le forain avait demandé que soit abattue une rangée de trois platanes. Ce qui lui fut refusé. Eloigné du centre de la vogue, il avait eu un succès limité (question de prix ?). Le forain propriétaire n'a pas renouvelé l'expérience.



## **Le tir à l'oie.**

Une attraction attendue. Les conscrits (classe et sous-classe), montés sur des chevaux, participaient à ce jeu. L'oie préalablement passée de vie à trépas (rassurons les âmes sensibles et les amis des animaux !) était solidement attachée au niveau du cou au milieu d'une corde tendue en travers de la rue du Landron, au niveau de la maison GAUTHIER (ancien café) et la grange de l'ancienne ferme VIAL. La corde était tenue, au niveau de l'étage, par deux comparses qui pouvaient lever l'oie au passage des cavaliers. Le jeu pour les cavaliers consistait à saisir les pattes de l'oie et de tirer le plus fort possible jusqu'à ce que le cou cède.



Les chevaux s'élançaient à l'ouest de la place, au delà du pont du Pavé et courraient vers la place, puis vers l'oie.

Les chevaux utilisés étaient très majoritairement des chevaux de trait choisis pour leur placidité, car il y avait la foule, des cris, des applaudissements.

Les chevaux de selle, en général des chevaux réformés par l'armée, étaient rares. Les conscrits utilisaient des selles avec étriers ou montaient à cru. Une variante, si des conscrits n'avaient pas de chevaux, était de monter une bicyclette.

Pour eux, l'oie était moins en hauteur ...

## **Le pot aux friandises.**

Ce pot en terre, accroché à une corde transversale à la rue, était empli de friandises offertes par les cafetiers du village. C'est devant les cafés du village, y compris les deux de Poinponnier (cafés BERT et LAMBERT), que les conscrits armés d'un solide bâton, devaient briser le pot de terre. La difficulté était qu'ils avaient les yeux bandés. Bien sûr, les enfants s'emparaient des friandises dispersées. Le pot pouvait être empli de confettis, aux regrets des enfants, ou contenir de l'eau, pour la joie des spectateurs.

**La dernière vogue** avec manèges et attractions eût lieu, selon les mémoires du village, au milieu des années soixante. Les forains, possédant de plus gros manèges, ont délaissé les vogues d'une journée pour des fêtes plus longues comme celle de Grenoble qui dure un mois ou des vogues liées à un événement comme la foire de Beaucroissant ou à une manifestation traditionnelle comme la «Jeanne Sappey» de Viriville - quatre jours, dans ces deux cas. Les années soixante, c'est aussi le règne du tracteur agricole : fin de la traction animale, fin des chevaux et ... fin du tir à l'oie !

## **La vie culturelle.**

### **Théâtre et cinéma.**

Elle était le fait de l'Association d'Education Populaire (A.E.P.) fondée par le curé DUMOULIN en 1931. Ce prêtre avait transformé la grange d'un paroissien avec un balcon appelé «tribune». La scène était étroite. Constituée de solides tréteaux, elle était amovible. Le public, une centaine de personnes, était assis sur des chaises ou des bancs. Des éléments de cet aménagement sont encore visibles chez monsieur Robert NICOUUD : escalier extérieur et porte d'entrée sur le balcon.



La salle des fêtes, aménagée en 1949, avait aussi une scène, mais l'A.E.P. ne l'utilisait que rarement.

Cependant, il y a des témoignages (photographies, souvenirs des anciens) de pièces «civiles», répétées et jouées pendant la guerre, au bénéfice des prisonniers de guerre français détenus dans les stalags allemands. Les fonds collectés auprès des spectateurs étaient transformés en colis alimentaires par un comité d'habitants du village comprenant l'instituteur et le secrétaire de mairie de l'époque. Ces colis pouvaient contenir, aussi, des vêtements, en particulier des chaussettes tricotées. La pièce jouée la plus longue fut «La poudre aux yeux» en deux actes d'Eugène LABICHE (1815 - 1888), auteur de comédies et de vaudevilles. La mise en scène et les répétitions ont été dirigées par l'instituteur monsieur Marius PICON. Il y eut plusieurs représentations, qui eurent lieu dans un atelier inutilisé de l'usine de tissage à Poinponnier. Autres titres de pièces :

«La paix chez soi», «Péril en mer», «La farce du cuvier» (cuvier = récipient pour faire la lessive). Ces pièces étaient plus courtes (en un acte) et furent jouées dans la salle de l'A.E.P. A noter que la séparation des sexes était la norme. Les garçons se limitaient à des farces ou des sketches humoristiques (comique troupière). Les jeunes filles se spécialisaient dans les «vraies» pièces de théâtre et jouaient les personnages féminins ... et masculins. Dans ces séances théâtrales, il y avait des chants.

C'est en raison des buts humanitaires de cette expérience théâtrale que les autorités de Vichy l'avaient autorisée.

Après la guerre, le théâtre fut revivifié par le curé GENTHON et monsieur Yves MARION dans le cadre de l'A.E.P. Les sujets de théâtre étaient religieux mais pas uniquement. Si le thème était laïc, il était à visée éducative ou moraliste.

### **La récompense des comédiens : des voyages.**

Après la fin des hostilités, les instituteurs organisèrent des voyages en car vers Nice, l'un pour les jeunes filles en 1945, l'autre, en 1946, pour les jeunes gens. Ce fut l'occasion de découvrir la mer, la plage et les premiers bains.

Du côté de l'A.E.P., ce fut un voyage vers Genève en compagnie des comédiens d'Ornacieux-Balbins, le curé de Sardieu ayant souvent en charge cette autre paroisse. Le théâtre a cessé au cours des années cinquante. Le changement du prêtre a dû jouer. Mais, les religieuses Trinitéennes désormais installées au Videau, dans l'ancienne maison BOURDE, ont assuré



l'encadrement des jeunes dans le «patronage». Elles mirent l'accent sur le chant choral et la danse. Une représentation, à la salle des fêtes, d'un ballet sur la musique de Johann Strauss : «Le Beau Danube bleu» reste dans la mémoire des anciens du village.

Autre explication du déclin du théâtre, les jeunes actrices et acteurs des années quarante se sont mariés, sont devenus parents. Certains sont partis trouver du travail en ville.

## **Pour le cinéma.**

Avant guerre, l'A.E.P. s'était dotée d'un appareil de projection (non sonorisé) pour le cinéma. Les curés successifs avaient une prédilection pour les films muets de Charlie CHAPLIN, en particulier les courts métrages de «Charlot», ou les films burlesques et muets de LAUREL et HARDY. Le public visé était essentiellement les enfants qui fréquentaient les cours du catéchisme. Ils avaient droit, comme récompense, à une projection dans la salle dédiée à l'enseignement religieux. Le curé ARDONCEAUX pratiquait beaucoup ce genre de récompense.

Avant le curé ARDONCEAUX, il y eut des projections, en hiver, dans la salle de l'A.E.P., le dimanche : pour les jeunes l'après-midi, pour les adultes en soirée.

Parfois le curé obtenait des services de l'Évêché, un appareil sonorisé et des films en couleurs et parlant relatifs à des sujets religieux comme la vie de saintes (Bernadette SOUBIROUS, la bergère ayant eu des visions de la Vierge à la grotte Massabielle de Lourdes, ou Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, carmélite à Lisieux (7)). Dans ces grandes occasions, le curé obtenait la salle des fêtes municipale et invitait ses paroissiens, adultes et enfants, à la projection.

Dès la construction, à la fin des années cinquante, du relais de diffusion du Mont Pilat qui couvre toute la région jusqu'à Voiron, la télévision (noir et blanc, une seule chaîne) s'est diffusée peu à peu dans les cafés, puis dans les foyers. Cela a mis fin à ces séances de cinéma à la cure ou à la salle des fêtes.

## **Autres éléments de sociabilité.**

### **La chasse.**

Tous les hommes, ou presque, chassaient en automne et au début de l'hiver. «L'ouverture» était très attendue. Les chasseurs avaient leur matériel pour préparer les cartouches, dont les ingrédients (poudre, plombs) et les corps cartonnés, les amorces métalliques et les opercules étaient achetés chez l'armurier de La Côte St André. Les chiens de chasse, ordinairement attachés, étaient «entraînés» quelques semaines avant la date du début de la chasse. Les gardes-chasse fermaient les yeux sur cet usage, dès lors que le chien était accompagné de son maître. La chasse se faisait entre amis, trois ou quatre. Il y avait, bien sûr quelques chamailleries. Surtout, si deux équipes de chasseurs étaient sur la piste du même lièvre et l'avait tiré en même temps ...

(7) Bernadette SOUBIROUS, née à Lourdes en 1844. Ses visions en 1858 sont à l'origine du pèlerinage marial de Lourdes. En 1866, elle entra chez les sœurs de La Charité, à Nevers. Décès en 1879. Canonisation en 1933 – Thérèse MARTIN, née à Alençon en 1873. Entrée au carmel de Lisieux en 1888, elle prit le nom religieux de Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle rédigea une autobiographie «Histoire d'une âme» (1897) qui témoigne d'une haute spiritualité. Décès en 1897. Canonisation en 1925.

## *Les cafés.*

Lieux de réunion pour les hommes. L'hiver, il y avait des parties de cartes (belote). Des petits concours pouvaient s'organiser, sans atteindre l'extension que les associations du village ont aujourd'hui donnée à ces compétitions de belote. A noter qu'un café de Poinponnier avait une spécialité : les omelettes de madame BERT étaient réputées et les amateurs venaient de tout le canton, en particulier des notables de La Côte St André.

## *Les veillées.*

Dès la fin des gros travaux de l'automne jusqu'à leur reprise au printemps : c'était le temps des veillées. Veillées entre amis. Les récoltes des noix et des maïs donnaient lieu à des soirées consacrées à la «mondée» (ou «mondage») des noix préalablement cassées (8) ou à l'effeuillage des épis de maïs. Ces soirées utiles étaient aussi festives : chants, blagues, commentaires sur les événements du village ou du canton (les «cancans» n'étaient pas proscrits), contes, pâtisseries au gré des talents des cuisinières (tartes, pognes, gâteaux) avec café et / ou tisane. Mais point n'était besoin d'un prétexte de travaux à faire pour veiller. Au-delà des noix et des maïs, le plaisir de se recevoir suffisait. Comme les mains étaient disponibles, les jeux de cartes étaient fréquents.

## *Le comice agricole.*

Cette manifestation très caractéristique de la France agricole de la III<sup>ème</sup> République a repris après la guerre. C'était essentiellement un concours d'éleveurs qui se tenait dans le week-end suivant le 15 août.



Dans les premières années, il se tenait sur l'esplanade de La Côte St André et était organisé par la Société cantonale de l'Agriculture, animée par quelques bonnes volontés et des notables du milieu professionnel. Le comice s'était interrompu dans les années soixante (mécontente au sein de la société d'agriculture ?). Au début des années soixante-dix, sous la pression du centre cantonal des jeunes agriculteurs, alors très actifs, le comice agricole reprit vie avec un aspect plus festif. En conservant des éléments des années cinquante.

Ce qui a été maintenu :

## *Le concours des élevages.*

Essentiellement des vaches laitières. Des chevaux, des chèvres, des moutons et parfois des volailles et des lapins. Si ces animaux étaient assez nombreux il y avait des concours (donc des prix) qui leur étaient dédiés. Les jurys visitaient les animaux exposés le samedi matin.



***L'exposition (sans concours) de végétaux remarquables*** : maïs à plusieurs épis, citrouille énorme, pied de tournesol à la fleur géante ...

(8) Voir, Bulletin n° 29 (2011), page 47.

## **Le repas sous chapiteau.**

Le samedi midi avec une table «d'officiels» (les maires, le conseiller général du canton, le député de la circonscription, des sénateurs du département, le préfet ou son représentant, les directeurs des deux agences locales du Crédit Agricole, des responsables agricoles – syndicalistes ou siégeant à la Chambre d'Agriculture ...). Les éleveurs participant aux concours avaient leur repas pris en charge. Les autres participants payaient leur écot. Le repas était préparé par un traiteur.

Ce repas était le moment des discours, parfois un peu longs. Discours célébrant les vertus de l'agriculture française ou du canton, discours vantant l'action publique en faveur des agriculteurs, discours plus revendicatifs des syndicalistes ...

**Le samedi soir, diner dansant** sous chapiteau avec un orchestre réputé. Le bal était très couru : il y eût des bals avec mille dineurs – danseurs.

**Dimanche matin : Messe**, toujours sous le chapiteau, avec musique (une batterie-fanfare locale ou la «Philharmonie» côtoise). Après la messe, proclamation des résultats aux concours de la veille.

**Dimanche midi : possibilité de repas sur place** (traiteur), mais sans table officielle et ... sans discours.

Ce qui a été modifié ou ajouté par les jeunes agriculteurs : une organisation plus structurée avec des commissions spécialisées, concours des élevages, organisation matérielle, contacts avec les officiels ... Le comice a lieu dans les villages et non plus au seul chef-lieu du canton. Le comice est donc devenu nomade. Sardieu a accueilli la manifestation en 1977. Il s'est tenu dans des champs, à l'entrée du village côté Landron.

## **Le dimanche après midi : défilé d'un corso fleuri**

avec des batteries-fanfars du secteur, des groupes folkloriques officiels ou spontanés. A Sardieu, des habitants du Mottier et de Nantoin défilèrent déguisés en ... majorettes. Ces solides gaillards eurent un gros succès ! Pour le corso, chaque village préparait des chars décorés de fleurs en papier. Ces chars mobilisaient des bénévoles qui n'étaient pas uniquement de profession agricole. Il n'y avait pas de thème général : chaque village choisissait son sujet décoratif. Sardieu



a, ainsi, eu des chars représentant une boulangerie, la mer avec un petit voilier, les gondoles de Venise, les chasseurs, abeilles et papillons, la Révolution, infirmières et infirmiers, le temps des cerises ou la roulotte des gitans.

L'atelier de fabrication, à Sardieu, se tenait dans la salle des fêtes, bien moins utilisée alors qu'aujourd'hui. Les jeunes filles étaient vouées à la fabrication des fleurs en papier. Les jeunes gens élaboraient les éléments de décor en carton et contreplaqué. Le char était terminé dans une grange, dans le secret. Les tracteurs s'étant multipliés dans les années soixante, la remorque décorée était donc tractée.

## **Un concours de labour mécanisé.**

Le jury jugeait de la rectitude et de la régularité en profondeur du sillon.

Ce type de concours n'était pas systématique.



## **Le «Bal de la jeunesse», le dimanche soir, sous le chapiteau.**

A l'issue de ces deux journées, les organisateurs pouvaient faire un OUF ! de soulagement, surtout si le temps avait été clément.

Tous les villages du canton, étaient impliqués. Le comice était plus agricole le samedi et plus rural le dimanche où le public représentait la diversité de la population du canton. Le dernier comice agricole du canton eût lieu à Champier au début des années quatre-vingt-dix.

## **Les raisons du dépérissement de cette manifestation ?**

Accessoirement, la diminution du nombre d'éleveurs par rapport aux autres exploitants s'étant spécialisés dans les «grandes cultures» : colza, maïs, blé, tournesol, tabac ... limitait l'intérêt des concours de bétail. Or, ces concours étaient la légitimité professionnelle du comice (9). Et plus certainement, une insuffisante intégration de nouveaux bénévoles dans les instances d'organisation qui se sont sclérosées.

## **Les blagues.**

Si le village ne vivait pas en vase clos, les divertissements étaient limités dans leurs modalités. Les habitants de Sardieu se montraient inventifs dans les blagues entre voisins ou amis. En voici quelques unes.

Les noms ou prénoms ont été modifiés.

## **Le repas «offert».**

Les protagonistes : trois couples de Poinponnier, très amis. Appelons les MARTIN, DUBOIS et DUPONT.

Au début de l'hiver, invitation est faite aux MARTIN et aux DUBOIS pour un repas chez DUPONT. Il est demandé à madame MARTIN, réputée bonne pâtissière, de confectionner son gâteau fait de biscuits BRUN trempés dans du café fort avec de la crème au beurre parfumée à la vanille ou au chocolat. Le repas arrive. Entrée : du saucisson «offert par MARTIN», puis gratin dauphinois «offert par MARTIN», puis canard rôti «offert par MARTIN», puis fromages «offert par MARTIN» et, enfin, le gâteau de madame MARTIN. Après la surprise initiale des MARTIN, à chaque plat, il y avait des rires. Précision : le vin, l'eau, le café, les liqueurs ont été fournis par les invitants.

(9) Le canton conserve toujours des éleveurs (vaches laitières ou à viande). Ils participent à des concours départementaux et, pour certains, au salon annuel de Paris où des prix récompensent la qualité de leurs animaux sélectionnés.

Comment ce repas avait pu être «offert» ? Les saucissons séchaient dans une arrière-cuisine. Les pommes de terre avaient été prises dans la cave. La crème du gratin avait été prélevée dans le bidon de lait déposé au portail. Le canard avait été capturé près de la mare. Les fromages avaient été soustraits de la «pagnerolle» suspendue dans la grange. Les MARTIN allaient tous les dimanches dans leur belle-famille à La Côte St André. Habitude bien connue des amis. Seule la crème avait été recueillie tôt le matin, avant le passage du laitier.

Cette histoire révèle combien les habitants de Sardieu laissaient leur porte ouverte lors de leurs absences. Il n'y avait pas de crainte de vol. Les clés étaient tournées lorsque la présence de gitans avec leurs roulottes était connue. Les gitans, appelés aussi romanichels, stationnaient à l'entrée du village, côté Marcilloles, où un virage de la route avait été coupé, laissant un espace disponible.

### *L'invitation en retour.*

Madame MARTIN et son époux allèrent, un mois plus tard, aider les DUPONT à tuer le cochon. Le rituel (voir article dans le bulletin 29 de 2011, page 46 et 47) se déroula. Pour pouvoir désosser plus aisément la tête, celle-ci avait été suspendue par un croc à une échelle placée au nord de la ferme, dans la bise. Madame MARTIN, vers 11 heures, s'en alla pour préparer le repas de midi de ses enfants. Venue à bicyclette avec un panier, elle emporta la tête. Le forfait fut découvert en début d'après midi, au grand désagrément des DUPONT privés de «roulé de tête». Le charcutier, prévenu par monsieur MARTIN, se rendit, son travail terminé, chez les MARTIN où il désossa la tête et confectionna le fameux «roulé».

Quelques jours plus tard, les DUPONT sont invités par les MARTIN, avec les DUBOIS, pour ... déguster leur «roulé de tête» !

### *Les instruments «volants».*

Blagues fréquentes : monter des outils agricoles dans des arbres. Dans les cours des fermes, il y avait souvent des mûriers (vestiges de l'élevage du ver à soie) et/ou des tilleuls (dont les fleurs séchées faisaient de bonnes tisanes). Si les habitants s'absentaient pour un marché, une foire ou pour des travaux dans des champs éloignés, ils risquaient de retrouver dans les branches une herse, une charrue, un araire ...

Autre objet hissé : la bicyclette. En particulier, celles des clients de la boulangerie.

Au nord du bâtiment, le long du chemin de Perroche, il y avait le terrain de boules du café BRENIER, tout proche. Ce terrain de jeu était ombragé par des prunus ... qui se voyaient décorés de vélos.

Le plus gros «envol» fut celui d'un tombereau ! Une famille de Poinponnier avait une belle-sœur dans le nord de la Drôme. Pour une réunion familiale importante, parents et enfants partirent pour deux jours en carriole, laissant les soins du troupeau et la garde de la maison à un valet de ferme.



Trois ou quatre solides gaillards munis de cordes attendirent que le valet parte faire paître les vaches. Ils démontèrent le tombereau en dissociant les roues, les brancards et la caisse. La ferme disposait d'un fenil ouvert donnant sur la cour et au dessus de l'étable : un «filas».

C'est là que le propriétaire, de retour de son voyage, découvrit, éberlué, son tombereau ! Les plaisantins vinrent l'aider à redescendre et reconstituer le tombereau.

### *Il pousse son propre tombereau dans le Poipon.*

Un habitant du village était toujours partant pour faire des blagues. Appelons le monsieur DUPUIS. Une nuit, la maisonnée étant bien endormie, des bons amis déplacèrent le tombereau de DUPUIS le plus silencieusement possible. Puis, en chœur, ils crièrent «DUPUIS lève toi, viens nous aider à pousser un tombereau dans le Poipon». Evidemment, c'est le nom d'un voisin qui fut donné. DUPUIS s'habilla et rejoignit le groupe de farceurs. Et il poussa jusqu'à l'église, freina dans la descente du Chemin Neuf. Après le carrefour du cimetière, la pente étant moins forte, la tâche fut plus facile. Et comme le lit du Poipon n'avait pas encore été creusé et endigué, il fut facile de mettre le tombereau en travers du Poipon ... De retour chez lui, monsieur DUPUIS poussa la gentillesse à offrir un verre à ses comparses. Ce n'est que le lendemain que monsieur DUPUIS comprit qu'il avait donné la main à la farce qui le visait. Bon vivant, il prit le parti d'en rire.

### *Portail baladeur.*

C'est au Videau qu'un portail traversa le chemin. Monsieur JOSEPH avait un beau portail, en face, la ferme de monsieur LOUIS n'en avait pas. Surprise de monsieur JOSEPH, un matin : plus de portail ! Et son portail était chez son voisin ... Vers dix heures, quatre compères vinrent voir monsieur JOSEPH et lui proposèrent de remettre en place le portail, contre un bon casse-croûte. Ce qui fut fait.

### *Vaches en folie.*

Dans une ferme de la plaine, un éleveur s'était constitué un beau troupeau de vaches appelées «hollandaises» (des Pies noires au pelage blanc avec de grandes taches noires). C'était dans la période où les vaches ne paissaient pas et étaient nourries à l'étable avec le foin mis en réserve. Après une absence d'une journée, l'éleveur s'apprêtait à la traite du soir. En entrant dans l'étable, il constata que son troupeau était très agité. Il comprit que des plaisantins avaient changé



les vaches de place. Or, dans une étable traditionnelle, les vaches étaient attachées par des chaînes devant l'auge et le râtelier. Et chacune connaissait son emplacement. Au retour du pâturage, le troupeau avait toujours la même distribution, avec en tête la vache dominante. En entrant dans l'étable, chaque vache se plaçait d'elle-même devant sa chaîne. Cette permanence dans la disposition avait un avantage lors de la traite : l'éleveur savait si la première devait être traite ou si la troisième allait vêler et ne donnait

plus de lait. Après des tentatives de remettre dans l'ordre ses bêtes et devant l'agitation générale, avec le risque d'un coup de corne intempestif, l'éleveur pris le parti de lâcher le troupeau dans la cour dûment fermée et d'attendre que le calme revienne. Mais à se retrouver dehors, dans la nuit et le froid, les animaux ne se calmaient pas vite. Ce n'est que vers 10 heures du soir que le troupeau réintégra la chaleur de l'étable et que la traite eût lieu. L'histoire ne dit pas si le volume de lait avait changé !

### **Enfumages.**

Boucher une cheminée : une blague fréquente. Trois histoires fumantes !



#### **La chaudière ne chauffa pas.**

L'affaire se situe place de l'Ardelier. Monsieur DUVAL se préparait à tuer son cochon. Le charcutier avait prévenu «Tu te lèveras tôt, car à huit heures, il me faut de l'eau très chaude». Monsieur DUVAL, la veille au soir, prépare la chaudière : paille et petit bois pour allumer le feu, bois bien sec pour avoir une bonne flambée. Pendant la nuit, un jeune voisin, avec l'accord du charcutier, vint obturer la cheminée de la chaudière. Au matin, impossible de faire bouillir l'eau ! Monsieur DUVAL n'obtenait que de la fumée ! Et il tempêtait ... Arrivée du charcutier. Découverte de l'origine du problème. Le sacrifice du cochon avait pris deux heures de retard !

#### **Une échelle tentatrice.**

Un artisan, monsieur DUPIN, installé au centre du village avait eu à intervenir sur son toit. Et il laissa l'échelle dressée à l'arrière de la maison. Cette échelle fut vite repérée par un voisin farceur ... qui vint, de nuit, boucher la cheminée avec du foin mouillé. Au petit matin, monsieur DUPIN allume sa cuisinière pour le café du déjeuner. Résultat inévitable : pas de tirage et la maison toute enfumée. Monsieur DUPIN fit le lien entre sa mésaventure et l'échelle toujours dressée. Et après être remonté sur son toit, débouché sa cheminée, il put enfin savourer son café matinal. L'histoire ne dit pas s'il invita son voisin farceur à prendre un bol de café !

#### **Tels sont pris qui croyaient enfumer.**

L'épisode se situe en été, dans une ferme, un jour de battage du blé. La maîtresse de maison avait fait appel à des voisines et des parentes pour l'aider à cuisiner les repas du midi et du soir. A la pause du matin (casse-croûte), des jeunes porteurs de sacs de blés se hissent sur le toit et bouchent la cheminée avec des sacs de jute mouillés. A l'heure d'enfourner les gratins et de faire rôtir les volailles, la cuisinière ne fait qu'enfumer l'habitation. A ce moment, une participante aux préparatifs culinaires se souvint d'avoir vu un porteur de sac traverser la cour avec une échelle. Ces dames et demoiselles fondirent sur les porteurs, s'en saisirent. Ces messieurs se laissèrent capturer et ils eurent droit à un maquillage ... au cirage noir ! L'histoire fit le tour du village et les «maquillés» eurent droit, pendant quelques temps à des compliments ironiques.

## **Cycliste(s) naturiste(s).**

Dans un café du village, un groupe de jeunes gens était rassemblé. Ils étaient, disons, ... «joyeux». De plaisanteries et bonnes histoires, ils en arrivèrent à un pari : «Jules, tu n'es pas capable de faire un tour en vélo, dans le village ... tout nu». «Chiche» dit Jules. Et de se retrouver en tenue d'Adam, avec uniquement une cravate et ses chaussures ! Itinéraire : traversée de part en part du village et retour au café avec un accueil triomphal par le groupe d'amis. Il était plus de minuit. Il n'y eut qu'un témoin de cet exploit : une vieille dame rentrant chez elle. Une version de cette blague dit qu'il y eût trois cyclistes avec cravate et brodequins ... (d'où le pluriel incertain du titre).

## **Au fond du puits.**

Un groupe de jeunes, à Poinponnier, fêtaient le carnaval, allant de maison en maison, dûment déguisés. Ils avisèrent un puits dans la cour d'une ferme. Au treuil, était fixée une lourde chaîne, elle-même lestée d'un seau. L'idée vint d'enlever la sécurité du treuil. Le seau plongea, et la chaîne se détacha du treuil ! Dans sa rotation sans frein, le treuil, lui-même, cassa et la manivelle s'envola à dix mètres. Belle idée ! Les plaisantins en furent de leur poche pour faire descendre dans le puits un habitant accoutumé à la réparation des puits pour récupérer le seau et la chaîne. Ils eurent, aussi, à faire réparer le treuil et sa manivelle.



## **Berthe et Fernand.**

Berthe était agricultrice célibataire. Elle faisait partie des «vieilles filles» qui n'avaient pas trouvé d'époux en raison des fiancés potentiels ou avérés, tués aux combats de 1914/18. Elle exploitait une petite ferme, Vie Foyaret. Elle avait recours aux services ponctuels et rémunérés d'un célibataire pour les gros travaux : Fernand, originaire de la Plaine. Les voisins, toujours attentifs, avaient remarqué que Fernand ne regagnait pas systématiquement la ferme familiale et restait dormir chez Berthe. Le village jasait un peu sur une éventuelle liaison ! De jeunes curieux voulurent en avoir le cœur net. De nuit, l'un attrapa une poule dans le poulailler. Le volatile protesta, le chien aboya. La petite troupe, bien cachée, n'attendit guère. Il se fit de la lumière à l'étage, des volets s'ouvrirent ... mais dans deux chambres distinctes. A une fenêtre : Berthe, à l'autre : Fernand ! L'expédition n'avait rien donné de probant.

## **Poules au minium.**

La famille DURAND était très amie avec plusieurs familles de la Perroche et du Videau. En 1965 (cette «blague» est la plus récente et semble avoir été la dernière), la famille DURAND s'installe au Videau. Elle avait un peu de volaille, un coq et une quinzaine de poules et poulettes. La nouvelle demeure n'avait pas de poulailler bien installé. Une voisine avait un poulailler inoccupé et hébergea la volaille des DURAND. Comme, de tradition, les amis vinrent apporter la «chichiôle» (pot de chambre avec les mêmes ingrédients que ceux utilisés dans les noces – Bulletin n° 30, 2012, page 38) aux DURAND qui, en contrepartie, offrirent de la charcuterie et du fromage. La nuit tombée, les amis, avec la complicité de la voisine hospitalière, se saisirent des volatiles. Il est connu que poules et coqs se perchent dans le poulailler dès le crépuscule et se laissent, alors, très aisément prendre.

Et les volailles furent peintes avec une peinture au minium, celle utilisée pour prévenir de la rouille ! Le lendemain matin, madame DURAND alla porter du grain à sa basse-cour qu'elle découvre, avec stupéfaction, d'une belle couleur rouge. Avec l'aide son mari, elle chercha à laver les plumages. Mais si les poules nocturnes sont très calmes, il n'en est pas de même, le jour levé ! Course poursuite pour attraper les volailles. Plus ou moins bien lavées, quelques poulettes ne s'en remirent pas ... La blague avait dérapé. Ce qui ne fut pas l'objet de fâcheries entre les DURAND et leurs voisins et amis.



### *Fidèle RIP.*

Ceci n'est pas à proprement parler une «blague», mais un incident qui se termina bien. Marius, veuf de son état, habitait une petite ferme à la Perroche, près de la laiterie. Il livrait son lait directement sans attendre le passage du «laitier» chargé de la collecte, de ferme en ferme. Marius avait ses habitudes au café LAMBERT de Poinponnier. Il s'y rendait toujours accompagné de son chien : RIP. Un soir, il quitta assez tard le café, ayant un peu trop apprécié le vin et les liqueurs. Pour regagner le village, il prit un sentier qui contournait l'usine, traversait le Poipon en amont du pont du Chemin Neuf. Et ...patatras. Marius tomba et ne put se relever. Il n'était pas blessé mais n'avait plus le sens de l'équilibre. Et il s'endormit dans le lit du ruisseau, heureusement à sec : c'était l'été. A la laiterie, le lendemain, personne ne voit Marius apporter son lait. On s'inquiéta. Il n'y avait personne chez Marius. Ses habitudes au café LAMBERT étaient connues. Le cafetier certifia que Marius était parti tard et un peu enivré. Il indiqua que Marius empruntait souvent le sentier. Et c'est ainsi que Marius fut retrouvé, endormi et veillé par le fidèle RIP ! Marius n'était pas très en forme avec une nuit à la belle étoile. Le personnel de la laiterie réquisitionna, chez des voisins, une petite charrette à bras (appelée «barco» en patois). Et c'est dans cet équipage que Marius regagna son domicile, suivi par RIP. L'histoire ne précise pas si Marius fit une bonne sieste.

### ***En conclusion, la vie sociale d'un village rural comme Sardieu apparaît riche et variée.***

Elle est centrée sur la communauté villageoise par les difficultés de déplacement (évoquées en début de la première partie – Bulletin n° 30, 2012. Les traditions ont été bousculées vers les années soixante avec la multiplication des automobiles qui ont ouvert le village aux grandes villes voisines, aux visites des sites naturels nombreux et divers de la région, aux sorties vers la «Grande Bleue», la Méditerranée. La télévision a joué son rôle aussi. Tout comme la mécanisation des travaux agricoles : plus de veillées pour effeuiller le maïs, désormais récolté et effeuillé par des machines ...

Devant l'abondance des éléments de cet article, il n'est pas possible, comme annoncé dans le bulletin 2012, de traiter de «L'Eveil» : son origine, son développement et son évolution : ce sera fait dans le bulletin de 2014.

***Remerciements pour les photographies et leurs souvenirs à mesdames et messieurs Gaby et Roger JACQUET, Renée et Sylvain OGIER, Renée JANIN, Jeannine TIGNEL, Robert CATTIN, Henri VIAL-BIRON et Jean-Claude BOUVIER-RAMBAUD.***













Fête des anciens au jardin du Bois Marquis.



Fête des voisins aux Ligodières.



Fête des voisins au Videau et alentours.



Un invité surprise  
au repas des Ligodières.



SARDIEU 2013  
SARDIEU.info

# SARDIEU

# Foire de Printemps

De 10 à 19 Heures

Dimanche 12 mai



**Artisanat, produits du terroir, fleurs,  
Légumes, fruits et de nombreux autres exposants**

**Buffet, Buvette & repas le midi**

Organisé par le comité d'animation de Sardieu au profit du CCAS

Renseignements **04 74 20 62 41** ou **06 70 36 44 25**

**Organisé par le comité d'animation de Sardieu au profit du C.C.A.S.**

Tous droits réservés. © 2013 Mairie de Sardieu INSEE 473 Ne pas jeter sur la voie publique.